

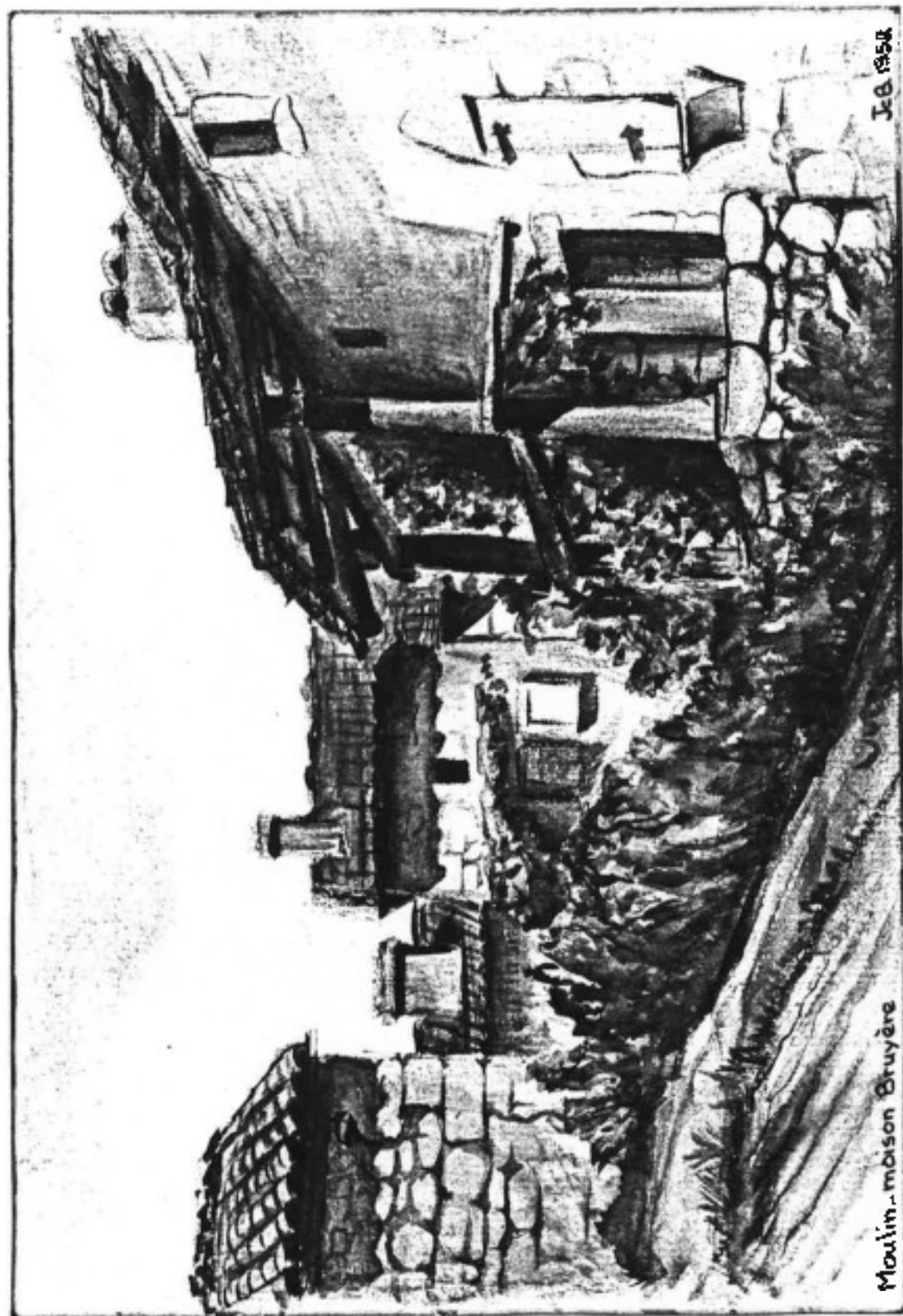
**NOTRE COMMUNE
LE CRESTET MONTEIL
AUTREFOIS AUJOURD'HUI**

JEAN CLAUDE I. BOUVIER

Sommaire

	pages
La Préhistoire - l'Antiquité	3
Les Temps modernes - la Féodalité	4
Les communications - la voie du Doux	5
Bouciau - la sal et son battage	7
La seigneurie du Crestat	8
Le château et les seigneurs des Bosses	9
La paroisse - les églises du Crestat	10
La paroisse, l'église de Montail	12
La seigneurie de Montail	15
La Réforme - les guerres de religion	18
Marchevilla - Lamestra	19
Crestat - la Bouciau au XVIII ^e siècle	20
Les rentes seigneuriales - les impôts royaux - la dîme	22
La Révolution, l'Empire	23
La territoire - la population	25
L'instruction	26
Les calamités naturelles - les épidémies	27
Les activités agricoles	28
La société rurale	29
Les coutumes agricoles	31
Les fontaines, les croix	33
L'artisanat textile - les métiers de l'habillement	35
Les auberges, les cabarets, les cafés	37
Le commerce de détail - les métiers de l'alimentation - la traversée du fer	38
L'artisanat - les métiers du bâtiment	39
Activités artisanales - les moulins, les étaliers	40
Les activités tertiaires	41
Les activités de complément	42
Légendes et traditions	43
Le costume	44
La cuisine traditionnelle	45
Les coutumes populaires	47
Les chansons	48
Les coutumes religieuses - les pèlerinages	49
La vie, les cérémonies familiales	50
Les distractions, les jeux	51
L'habitat	53
Les aménagements intérieurs, la mobilier, les ustensiles ménagers	54
Bibliographie, références	55
Exposition - planches photographiques	56

Merci à toutes les personnes qui pourront fournir des informations complémentaires et signaler les inexactitudes ainsi que les erreurs malheureusement inévitables...



Moulin - maison Bruyère

J. B. 1854

La Préhistoire - l'Antiquité

Le Hautvivarois granitique était sans doute moins peuplé que le Bas Vivarois calcaire où l'homme néolithique pouvait facilement aménager des grottes.

Certains vestiges pourtant, prouvent la présence de populations dans la vallée du Doux :

- la dolmen de Chabot sur la commune de Colombier la jeune
- une grande pierre à cupule, dite "mesonite de la sorcière" à proximité de ce dolmen,
- la pierre signal aux croisiers de Sainte Marguerite.

Le dolmen de Chabot ainsi que la pierre signal sont placés le long de la "voie du Doux", vieille draille celtique qui remontait la vallée du Doux par les crêtes de la rive droite et qui devienne plus tard voie romaine puis voie royale.

Diverses légendes tendent à confirmer une implantation le long de cette voie :

- Le pied du diable des trois croix d'Estagat
- les trois pas au diable du trauc de Rellier
- le rocher du diable de Boissereat.

Avant la conquête romaine notre région était vraisemblablement rattachée à l'Helvie dépendant de la confédération Arverne. Si la rive gauche du Doux semble habité sur les territoires d'Empury, d'Arlebosc, de Colombier la vieille, la rive droite était sur les versants Nord couverts de forêts.

Toutefois les restes de nombreux murs de pierre sur la côte SE du site de Montourat paraissent prouver d'un castum édifié pour le contrôle de la voie du Doux.

En 121 avant Jc, Bituit roi des Arvernes descend du massif central avec ses guerriers, et en particulier par la voie du Doux, pour livrer bataille aux légions romaines de Q. Fabius. Mais il est battu... Les Helviens se détachent de la confédération Arverne et s'allient aux Romains. C'est ainsi que les Romains s'installent en Helvie.

L'Helvie devient alors une base de départ pour les Romains dans leur conquête de la Gaule. Pendant la guerre de l'indépendance menée par Vercingétorix en 52 avant Jc, la marche des légions de César sur les Arvernes se fit probablement en partie par la voie du Doux.

Les Romains améliorent, créent des voies de communication. Un pont, le pont dit "de César" est construit en amont de Douce, plage pour le franchissement du Doux par la grande voie Nord. Sur l'ancien le Rhône.

La draille celtique du Doux est aménagée. Un embranchement est créé vers Arlebosc et la Louvesc qui, partant des trois croix d'Estagat, passe par Montchal et traverse le Doux sur un pont dont on voit encore les vestiges en amont du pont actuel de Bourbou.

Une tour de guet est construite pour protéger cette voie à Ruchelort à l'emplacement d'un ancien castum sur le serro de Fontbat.

Les richesses naturelles sont mises en exploitation : deux mines de cuivre à Désaignas, mines de plomb argentifère à Saint Barthélemy le Plain.

Des villas, vastes exploitations agricoles, sont créées sur la rive gauche du Doux mais également sur la rive droite. Sont ainsi construites les villas gallo-romaines de Grammeland ou lieu dit "les clos" et du Bonchet ou lieu dit du "chenavier".

Les Temps modernes. La féodalité.

À partir de l'an 500, le christianisme s'implante en Vivarais avec Saint Andéol, Saint Felix, Saint Fortunet. L'ancien pays pourtant restera longtemps attaché aux pratiques païennes...

Des empereurs gaullo-romains se succédant contestent l'autorité de Rome. La puissance temporelle s'affaiblit. L'organisation romaine s'estompée, remplacée par une administration ecclésiastique. Les Légions affaiblies ne peuvent plus contenir les barbares.

À la fin du IV^e siècle chrétien, à la tête de ses vassaux, met à sec l'Halvie après avoir ravagé tout l'Est de la Gaule. Attes étant défaits, l'évêque transporte son siège à Viviers qui devient ainsi capitale du Vivarais.

Mais, de nouveau, les barbares balaient les rives du Rhône : ce sont d'abord les Wisigoths et les Burgondes, puis les Francs au VI^e siècle, enfin les Arabes qui, battus à Poitiers, remontent le Rhône. C'est aux arabes, aux "sarrasins", qu'est attribuée, suivant la tradition, la destruction de la ville gaullo-romaine de Grammatone, appelée pour cette raison "villa des sarrasins". Les arabes ne seront définitivement repoussés à la mer qu'en 732.

Pendant ces périodes troubles beaucoup de chefs barbares se fixent en Vivarais. Ils s'attribuent toutes les terres, et en particulier celles d'une Eglise affaiblie.

À la fin du VIII^e siècle Charlemagne, organise son empire, amène enfin un début de paix et de prospérité. Il s'appuie sur les descendants des chefs barbares qu'il confirme dans leurs possessions. Ils sont ainsi à l'origine de la plus grande partie de la noblesse féodale en Vivarais.

L'Eglise recouvre son influence. À l'approche de l'an mille, les féodaux restituent peu à peu à l'Eglise les biens spoliés par leurs ancêtres :

C'est Boson en 812 qui donne au chapitre de Notre Dame du Ruy ses villes de la rive gauche du Doux : Arlebosc, Saint Just, Lovet.

C'est Gaillin en 861 qui donne aux mains de l'abbaye de Saint Chaffre, l'église de Tournaville et ses dépendances comprenant le village de Montet.

Le Pape Urbain II se rendant à Clermont pour y prêcher en 1095 la première croisade, emprunte le val du Doux avec une suite nombreuse de vingt mules blanches. Il célèbre le 8 septembre une messe solennelle à Tacherville.

Après la mort de Charlemagne, alors que la rive gauche du Rhône était devenue terre d'Empire, la rive droite restait théoriquement sous la tutelle du roi de France. Elle était en fait dominée par de nombreux féodaux en lutte continue entre eux aussi bien qu'avec l'Eglise qui exerçait sur certains d'entre eux un véritable pouvoir. Ainsi l'évêque de Valence, Odon qui était issu de la famille de Rabourtour, contrôlait au milieu du XI^e siècle toute la région entre le Doux et l'Etiaux.

Avec l'aide de l'Eglise, et plus particulièrement des puissantes abbayes de Tizon et de Saint Chaffre, et avec celle du seigneur de Tournon, la rive droite du Rhône passe progressivement sous l'influence effective du roi de France.

En 1291, Philippe le Bel achète des terres à Gérard seigneur de Valmondans et crée le village et le bailliage de Boucieu le roi qui assure la domination royale sur le Haut Vivarais. La présence royale et sa justice constituent une sauvegarde pour les populations contre les impositions arbitraires et les exactions des féodaux.

Jusqu'à donc le Haut Tizon Agg tout au moins, les petits seigneurs continuèrent à mêler les populations à leurs continuelles querelles.

En 1317 Gérard seigneur de Crussat, Brien de Rabourtour qui possédait la seigneurie du Crosset, et Gérard de Solignac attaquent Jasserand de Saint Oidier seigneur de la Nostra. Celui-ci, pour se venger vient avec plusieurs amis piller et détruire les propriétés de Gérard de Solignac.

Plus tard, Saint Oidier étant attaqué dans son château de Peyrolard poursuit ses exactions jusqu'au château de Rabourtour où habite Brien.

Les communications - la voie du Doux.

Les voies de communication se différencient

par leur fonction : voies de grande pénétration ou voies de liaison locale,

par leur utilisation : chemins "à talons", chemins mulâtres, chemins routiers, routes carrossables.

Dans la vallée du Doux le réseau s'est profondément modifié au cours des siècles non seulement en fonction des contraintes économiques mais en fonction de l'évolution politique et administrative.

Au moment de la domination romaine,

une grande voie stratégique est aménagée qui emprunte le tracé d'une ancienne voie celtique. Elle relie la Rhône à la cité d'Anis (le Luy) : c'est "la voie du Doux".

Elle se raccorde, à la hauteur du pont dit "de César", sur la grande voie du rivage qui longeait le Rhône, franchissait le Dugeon à gué, remontait par la Ravissole à Saint Barthélemy, le Flein, passait par le Flagey, le creux de Freysse, le creux de Coursodon, Orion, les trois crois à Estagat, Raltier, les crois d'Isa, les Hosts et arrivait à Flecheville.

Plus tardivement, et tracé probablement par les Romains, un embranchement partait de la croix de Freysse, descendait à Boucieu par la Rosine, Fontfroide, Trérols, Roibougnon. Cette voie franchissait le Doux sous Barayron, remontait vers Arlobosc. St. Justat gagnait la Louvresse par les crêtes sous la surveillance de la tour de Rochefort.

Des chemins secondaires devaient desservir les "villes" et en particulier celles de Grammond et du Bandet. Ce réseau a été utilisé pendant une longue période jusqu'à la création du bailliage de Boucieu-le-Vai.

Au moment de la création du bailliage de Boucieu-le-Vai à la fin du XIII^e siècle,

tout un réseau de voies est créé autour de Boucieu dont quelques unes suivent des tracés anciens :

- la chemin de Tournon à Boucieu emprunte l'ancienne voie par la Ravissole et le creux de Freysse,
- la chemin de Boucieu à Lamestre de Saint Agrevé passe à Choppette, Le Crestat, la calde Bouton, Grammond, les Traverses, la Grouban, Lamestre.
- la chemin de Boucieu à Annonay franchit le Doux sur un nouveau pont construit à Boucieu, passe à Chellieu, Vayron et rejoint le route actuelle d'Annonay par la meulière de Bogas.

La portion de voie de la croix de Freysse à Raltier est conservée mais un nouveau tracé est adopté entre Raltier et le Crestat pour rejoindre le route de Boucieu à Lamestre.

C'est sa situation au carrefour de ces deux routes qui est à l'origine du développement du village du Crestat.

Depuis la transfert du bailliage de Boucieu à Annonay au XVI^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle.

Boucieu perd de son importance, la voie de la croix de Freysse à Boucieu est peu à peu délaissée. La voie des crêtes, dite "voie des crois" en raison des nombreuses crois qui la jalonnent pour protéger les voyageurs, est maintenant mais le descente de Raltier au Crestat fait l'objet de nombreuses réclamations de la part des habitants du Crestat et de Lamestre car elle traverse "un pays froid et secoué... et expose les voyageurs à des accidents que les malheureux peuvent méditer..."

La traversée du Crestat était souvent difficile car les sources et les eaux vannes transformaient la chaussée en boue. Les "esultes" de mulâtres préféraient passer au-dessus du village par le chemin de Fleulin à Roux que la tradition continue d'appeler "l'ancienne route".

La partie entre le Crestat et Lamestre se déplaça peu à peu pour desservir les principaux hameaux : Les Rochettes, Varnas.

Jusqu'à là les chemins n'étaient que des voies mulâtres. La seconde moitié du XVII^e siècle voit l'ampierreage progressif des voies principales qui se transforment en chemins routiers.

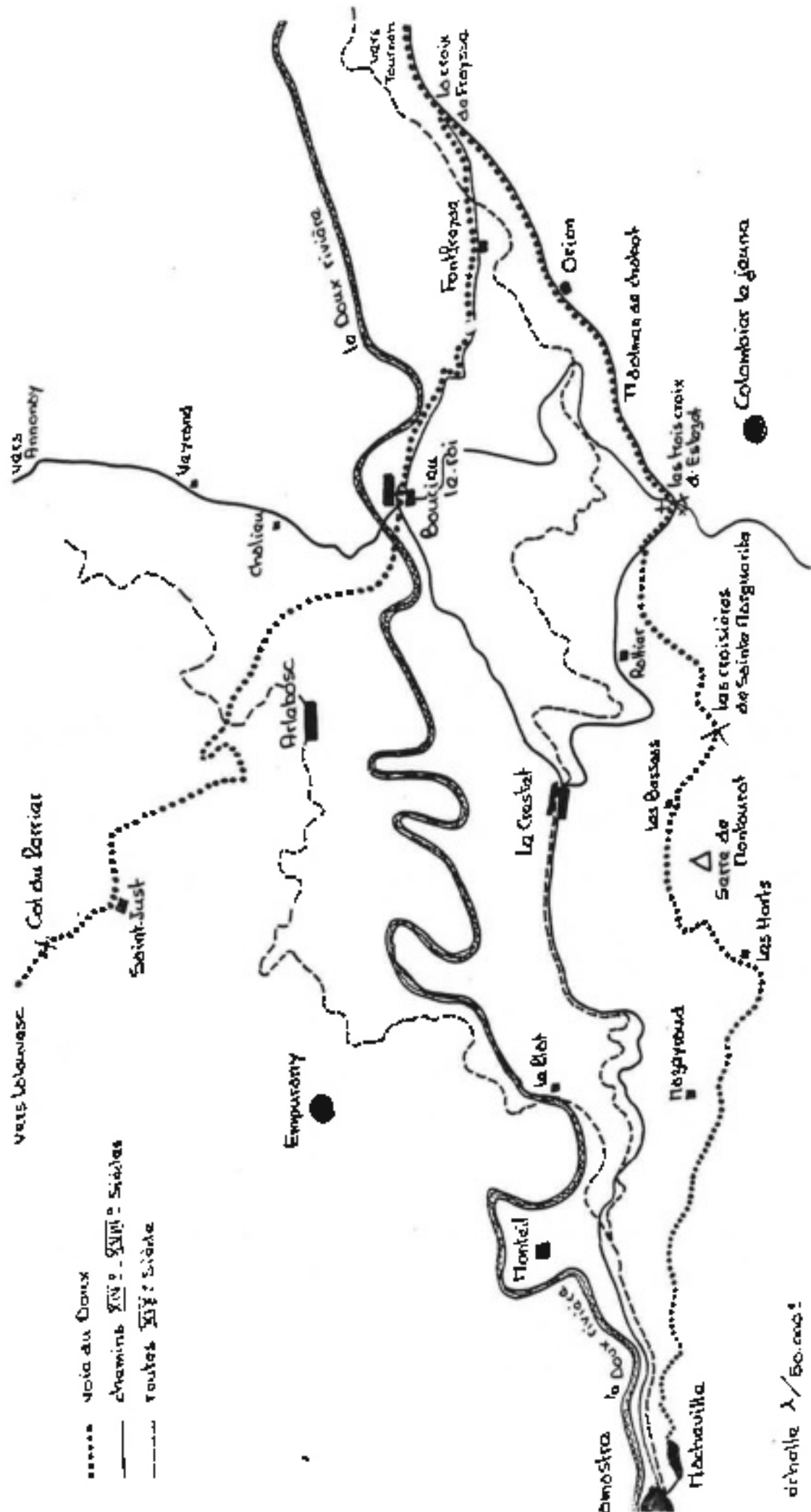
Aux XIX^e et XX^e siècles,

Les grandes dénivellations des chemins routiers ou des voies mulâtres sont impraticables aux voitures attelées, berlins puis diligences.

A partir de 1860 le tracé de la route de Tournon à Lamestre est totalement revu avec la construction du viaduc sur le Dugeon et l'établissement d'une nouvelle route par Valmordane, la Brousse, Robert.

Vers 1880 une nouvelle route de Lamestre à Annonay est tracée qui traverse le Doux au pont du Flot. Le pont de Boucieu perd de son importance ainsi que toutes les routes qui y aboutissaient.

En 1891 la ligne de chemin de fer Tournon-Lamestre est mise en service mais la ligne est délaissée des villages où elle est censée desservir. Avec le développement progressif des routes après 1918 elle est bien vite concurrencée par les automobiles et les lignes d'autocars.



- voie du Doux
- chemins XVIIIe - XIXe - Siècles
- - - routes XIXe - Siècle

échelle 1/50.000

Las voias de gronda communication.

Boucieu-le-roi et son baillage.

Il est possible que le site de Boucieu ait été utilisé comme établissement militaire par les Romains pour protéger la voie qui, s'embranchant à la croix de Freysse sur la voie du Doux, se dirigeait vers Le Lévassac en traversant le Doux sous Boreyron.

Le pont, dont on voit encore deux culées, existait encore au XIII^e siècle et Monsieur de Saligny avait dû le faire sauter à la poudre par les troupes royales car il craint des inondations dans la plaine de Boucieu lors des crues du Doux.

À la fin du XIII^e siècle les rois de France cherchaient à établir leur suzeraineté sur toute la rive droite du Rhône. Le 7 Novembre 1291 Gérardon d'ignac de Saint-Romain Valmardona fait hommage à Philippe le bel de son château de Saint-Romain et de ses dépendances moyennant le montant d'une année de revenu de tous les biens compris dans cet hommage.

Par ce même contrat Gérardon vend à Philippe le Bel un terrain "suffisant et convenable pour la construction d'une ville" en conservant toutefois la copropriété.

Cette ville est donc indivise entre le roi et le site de Saint-Romain, ou ses successeurs. Chacun d'eux pourra y faire bâtir un château fort. La construction de prisons, marchés, cour de justice sera faite en commun.

Il est également stipulé que le roi aura, dans les environs, le droit de chasser le sanglier, l'ours, le cerf, le coail...

Ainsi fut construite la ville de Boucieu appelée à l'origine La Bastia ou Villeneuve de Boucieu.

Boucieu devient le siège d'une cour royale de justice, d'un baillage, pour tout le Haut-Vivarois. La cour de Boucieu pouvait traiter en appel toutes les affaires jugées en premier ressort par les cours seigneuriales. Le Bailli, outre la justice, exerçait également un véritable droit de police. La création du baillage était donc une garantie pour les populations contre l'arbitraire des seigneurs.

Tout cela exigeait un personnel important, notaires, greffiers, sergents, gardes des prisons, et Boucieu aurait compté jusqu'à 2000 habitants.

Pour encourager l'établissement de personnes étrangères au pays, Philippe le bel accorde dès 1294 de nombreux privilèges : exemption de taille, affranchissement de paiement des péages dans toute la Sénéchaussée de Beaucaire, dispense pendant trente ans de charge de milice et de chevauchée. Boucieu devint ainsi, jusqu'à la Révolution, une des quatre villes franches du Vivarois.

Un réseau de routes est établi autour de Boucieu. Un pont est construit sur le Doux pour faciliter les liaisons avec Annonay. Restauré au XVIII^e siècle il est encore en service aujourd'hui.

La première ville de Boucieu semble avoir été construite au Nord-Est du village actuel. Mais au XIV^e siècle la ville est dévastée par les grandes compagnies. Il est alors décidé, en 1368, la construction d'une enceinte fortifiée sur la butte où se trouve actuellement le château.

En 1475 un moulin est créé (le "moulin du roi") et le moutier est autorisé à prélever le droit de mouture.

Un marché est établi tous les mercredis : deux foires, de trois jours chacune, se tiennent à la Saint-Jean Baptiste et à la Toussaint. La foire de la Saint-Jean se tenait encore en 1542. Pourtant, en 1546, François I^{er} institue un nouveau jour de marché, le Jeudi, ainsi qu'une foire annuelle à la Saint-Mathieu (24 février).

Mais la situation géographique de Boucieu apparaît de moins en moins commode et le siège du baillage est transféré à Annonay en 1565. C'est le début de la décadence de Boucieu.

En 1571 le curé, Jean Arnaud, se convertit au protestantisme et l'église est transformée en temple. Pour la seule année 1583 il y a 108 baptêmes. L'église ne sera réaffectée au culte catholique qu'au XVII^e siècle.

Au début du XVIII^e siècle, Messire Pierre Vigna, se fera comme missionnaire à Boucieu. Il fonde en 1711 la congrégation des religieuses au saint sacrement qui occupa toujours le château.

Il construit en 1713 un chemin de croix de 33 stations, le "grand voyage", sous une forme identique à celui de Jérusalem.

Il meurt en 1720. Son tombeau dans l'église est, depuis lors, un lieu de pèlerinage.

La seigneurie du Crestet.

Briand de Rotourtour hérite de son frère Jean de Rotourtour : Rotourtour, Désaignes, Beauchastel, Empurany, Colombier le vieux etc...
hérite de son cousin Guigon de Légon : Argental, Nohun, Oyon, Serey, Sautillou etc...

Il a deux garçons morts en bas âge et trois filles. Il teste en 1378 en faveur de Jacques de Toumon mari de sa fille Alix. Mais, peu après sa mort en 1385, ses deux autres filles Raimbaude et Dauphine contestent le testament. Finalement Jacques de Toumon transige et accorde à Dauphine Rotourtour, le "château du Crestet" et Oyon. Alix conserva et transmet à la maison de Toumon Argental, Nohun, Serey, Empurany, Varennes etc...

Jacquemat de Roussillon épouse Dauphine de Rotourtour. Ils ont une fille Françoise.

Boniface de Chalon, maréchal de Savoie et gouverneur de Liéman, épouse Françoise de Roussillon. Il rend hommage le 20 Août 1415 au comte de Valentinois pour les châteaux et paroisses de Rotourtour, La Crestet, Oyon.

Selon le terrier de 1417, le mandement et la seigneurie de Rotourtour comprenant :

"Dans la paroisse du Crestet : la motte de Ségaignon au Nord de la route de Lamestro à Bantou ; le terrain de cette runde en la combe Saint Noréal ; le terrain de la Costa ; un bourg au Crestet diverses maisons et jardins dont le curé ; divers fiefs sis au Chamas, à la Lense et ailleurs sur la cros de Gerland."

En 1414 la Crestet les bouviers est indiqué à la fois comme terre du seigneur de Toumon et comme terre du seigneur de Joyeuse.

Antoine Rudeyer acquiert la terre de Bages. En 1567 il fait hommage à Claude de Turanne, dame douairière de Toumon, de ses châteaux et juridictions de Bages, La Crestet etc... La Crestet est donc toujours un arrière-fief de la maison de Toumon.

Claude Romand, seigneur d'Empurany, avait acheté à Claude de Bron les seigneuries de Bages et Rochefort. Il vend par acte des 8 Octobre 1616 et 22 Août 1619 la seigneurie du Crestet au prix de 4.500 livres à Pierre des Bosc.

Pierre I des Bosc s'était enrichi au cours des guerres de Liéman et avait reçu en 1600 des lettres de noblesse du roi Henri IV. Il avait acheté la seigneurie de Salignac en 1609.

Pierre II des Bosc, son fils, épouse en 1622 Catharina de Fontgarnaud fille de Claude de Fontgarnaud seigneur de Colombier le vieux. Avec l'aide de sa mère il achète en 1626 la seigneurie de Montail.

Henri des Bosc, seigneur de Salignac, Montail, La Crestet, Sainte Marguerite, Saint Barthelomy le pin et Colombier le vieux est assassiné le 22 Octobre 1672 au creux de Raltier par Jean et Antoine de Roboullet. Le curé Naveon note simplement dans la mortuaire de la paroisse du Crestet :

"Noble Henri Desbosc, seigneur, fut tué le 22 Octobre 1672"

Henri des Bosc avait épousé en 1667 Laurence de Clermont Montaison. Ils avaient eu une fille Marie Françoise.

François de Beaumont marquis de Brisen, baron de Logentière de la maison des Beauvoir-Grimaud du Roure épouse en 1688 Marie-Françoise des Bosc.

Leur fils, Joseph de Beaumont se titra "comte des Bosc et de Salignac"

François Denis Auguste de Grimaud de Beauvoir du Roure de Beaumont Brison baron de Logentière vend la seigneurie des Bosc le 29 Mars 1783, d'après la tradition pour acquitter les dettes que son fils avait faites à Paris, à

Louis-Charles de Fay Salignac, baron de Montfaucon et seigneur de Dol en la paroisse de Githor qui est ainsi le dernier seigneur du Crestet.

Le château et les seigneurs des Boscs.

La famille des Boscs était depuis longtemps implantée aux Boscs qui semble même avoir été un franc-fief.

Jean des Boscs y est notaire en 1323. Pierre, André des Boscs rend hommage en 1447 au seigneur de Retaudouze.

Deux frères, Bernard et Jean, habitent aux Boscs à la fin du XV siècle dont les descendants continuèrent de cohabiter dans deux maisons voisines jusqu'au début du XVI siècle.

En 1514 Jean des Boscs, probablement fils de Bernard, épouse Joanna Gauthier. Ils ont un fils Pierre I qui embrasse la carrière militaire, fait les guerres de la ligue et la campagne du Lévain. Il reçoit en 1600 des lettres de noblesse de Henri IV et est ainsi le premier de la famille à prendre la qualification de noble.

Ayant fait fortune, sans doute aux armées, il achète en 1603 pour 12.500 livres l'importante seigneurie de Salignac puis en 1616 pour 4.500 livres la seigneurie du Crestat.

Le vieux château de Salignac est en ruine après avoir été brûlé par les Huguenots au XVI siècle. Il préfère sans doute se construire aux Boscs un nouveau château en utilisant les anciennes maisons de sa famille.

Il épouse Marie de Chambaud qui lui donne un fils Pierre II.

Mais il avait eu également un enfant naturel, Jacques, qui est l'initiateur de la branche de Seignes.

Pierre II des Boscs épouse en 1622 Catharina de Fontgarnaud, fille de Claude de Fontgarnaud docteur en droit et seigneur de Colombier la vieille, Rochafort, Deyras etc...

Il augmente considérablement la seigneurie des Boscs créée par son père :

Il fait l'acquisition en 1633 pour 5750 livres de plusieurs terres limitrophes : la condémine, Montchal.

Il achète en 1636 pour 2600 livres avec l'aide de sa mère une partie de la seigneurie de Montail.

Il achète en 1641 la plus grande partie de la seigneurie de Saint Barthelémy le pin pour 6000 livres.

Il reçoit par sa femme la seigneurie de Colombier la vieille.

A sa mort, en 1665, il laisse 4 enfants : Henri, Scipion sieur de Saint-Genès qui sera quelquefois de la garde du roi et lieutenant de chevau légers, Antoine qui devint seigneur de Sarriéras et Florio.

Henri des Boscs, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, portait la titre de seigneur de Salignac, Montail, le Crestat, Sainte-Marguerite, Saint Barthelémy le pin et Colombier la vieille.

La rapide croissance de la fortune de la famille des Boscs devait susciter bien des jalousies.

Le 22 Octobre 1672, se consent sur ses terres de Colombier la vieille, Henri des Boscs est assassiné au creux de Rethier par Jean et Antoine de Reboullet.

Henri des Boscs avait épousé en 1667 Laurence de Clermont Montalson qui lui avait donné une fille Marie-Françoise. Celle-ci épousa en 1688 François de Beaumont marquis de Brisson, baron de Largentière et partit s'installer dans ses châteaux de Brisson et de Largentière.

Ainsi à la mort de Laurence de Clermont Montalson en 1703 et jusqu'au rachat en 1763 par Louis-Charles de Foy-Salignac, le château des Boscs n'était plus habité que par un fermier général qui gérait les importantes possessions de la seigneurie pour le compte des Beaumont-Brisson.

Il y eut ainsi Claude Destachos du Crestat depuis 1681, remplacé vers 1710 par Charles Rifford Saint-Martin, notaire royal, de Gilhoc. Joseph Bouvier du Crestat reprend le charge en 1763 qui sera, après sa mort, continuée par sa femme Marie-Louise Delhomme puis par son fils Joseph.

En 1763 Louis-Charles de Foy-Salignac baron de Montréal et seigneur de Dol (épouse de Gilhoc) racheta la seigneurie des Boscs à François Donat Auguste de Beaumont-Brisson.

Louis-Charles de Foy-Salignac était le descendant de la famille qui avait possédé le vieux château de Salignac. Son arrière petite fille, Philippine de Foy-Salignac épouse en 1832 le baron de Fremont qui restaura le château des Boscs que ses descendants habitent encore aujourd'hui.

La paroisse - les églises du Crestat.

La paroisse.

- 1164 Avec celle d'Arbabosc, une église de Crestat figure dans le bulle du Pape Alexandre III comme possession du chapitre de Notre Dame du Buy.
 1275 Les tables des dîmes ecclésiastiques mentionnent une église de Crestat.
 1447 Terriers de Rataultour. La seigneurie de Rataultour a diverses possessions dans la paroisse du Crestat dont la cure au bourg du Crestat. Le curé est alors Jean Vercier.
 1464 La paroisse du Crestat figure dans les estimés de 1464.
 1616 Le cura du Crestat est imposée à Riva les sels. C'est une des plus pauvres du Haut-Nivernais.
 1689 Il y a 280 catholiques et 6 protestants sur la paroisse du Crestat.
 1786 Le curé-prieur Vallon bénit la nouvelle église.

A partir de 1790 il n'y a plus de culte au Crestat, le curé Vallon ayant refusé de prêter serment.

Toutefois, entre 1792 et 1795, les offices sont assurés par un prêtre réfractaire, Jean François Fournin.

- 1795 le culte officiel est rétabli le 13 Décembre 1795 avec la prise de fonction du curé Blanc.

La paroisse du Crestat, jusqu'à dépendant du diocèse de Valencay, est rattachée au diocèse de Viviers. Les fermes et hameaux de Feyret, Les Gorniers, Bannaton, précédemment sur la paroisse d'Empureny sont maintenant partie de la paroisse du Crestat.

- 1825 Il y a 400 catholiques (256 communiant) et 14 protestants sur la paroisse.

Deux confréries sont signalées - celle du saint sacrement et celle du Rosaire.

- 1852 L'ancien cimetière autour de l'église est supprimé. Le nouveau cimetière est béni le 30 Mai.

- 1911 Il y a 150 participants à la messe. 15 communions solennelles par an. 6 enfants de chœur. 4 religieuses.

Les églises.

Une première église existait donc certainement au Crestat dès 1164.

En 1682 la couverture de l'église est refaite et on procède au "recommandage de la cloche qui est en danger de tomber"

En 1706 on répare de nouveau la structure de la cloche mais également les balustrades du choeur.

L'église est en très mauvais état en 1744.

Elle était à l'emplacement de l'église actuelle et devait être beaucoup plus petite. Elle avait probablement un simple mur-claquer avec une seule cloche "bien petite". Un autel était dédié à Saint Eloi patron des métalliers. La famille Roux y avait une chapelle où étaient enterrés plusieurs de ses membres.

Le 31 Août 1765, Joseph Bouvier, âgé d'environ 43 ans, est inhumé dans la nef de l'église.

En 1784 la construction d'une nouvelle église est décidée. François Néron, maître maçon à Lamastre, est adjudicataire du gros oeuvre. Le 14 Décembre, ayant fini son travail, il en réclama vainement le paiement... Seule reste à terminer "la voûte de la chapelle du St. Bouvier, d'ériger dans ladite église..."

Cette nouvelle église est bénie le 18 Janvier 1786 mais le sol est toujours en terre battue. Le clocher actuel n'est pas encore construit. Il semble que l'ancien mur-claquer ait été provisoirement conservé.

Mais l'église restera dans cet état jusqu'en 1829.

Il y a une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge, l'autre à Saint Régis. A partir de 1809 est mentionnée une horloge qui sonne les heures.

En 1825 la voûte en pierre menace de s'écrouler. Le 7 Janvier 1827 l'exercice du culte est même interrompu par mesure de sécurité.

En 1830 enfin la voûte est reconstruite en briques, le clocher est terminé ainsi que la façade.

Une première cloche est installée en 1838 dans le clocher.

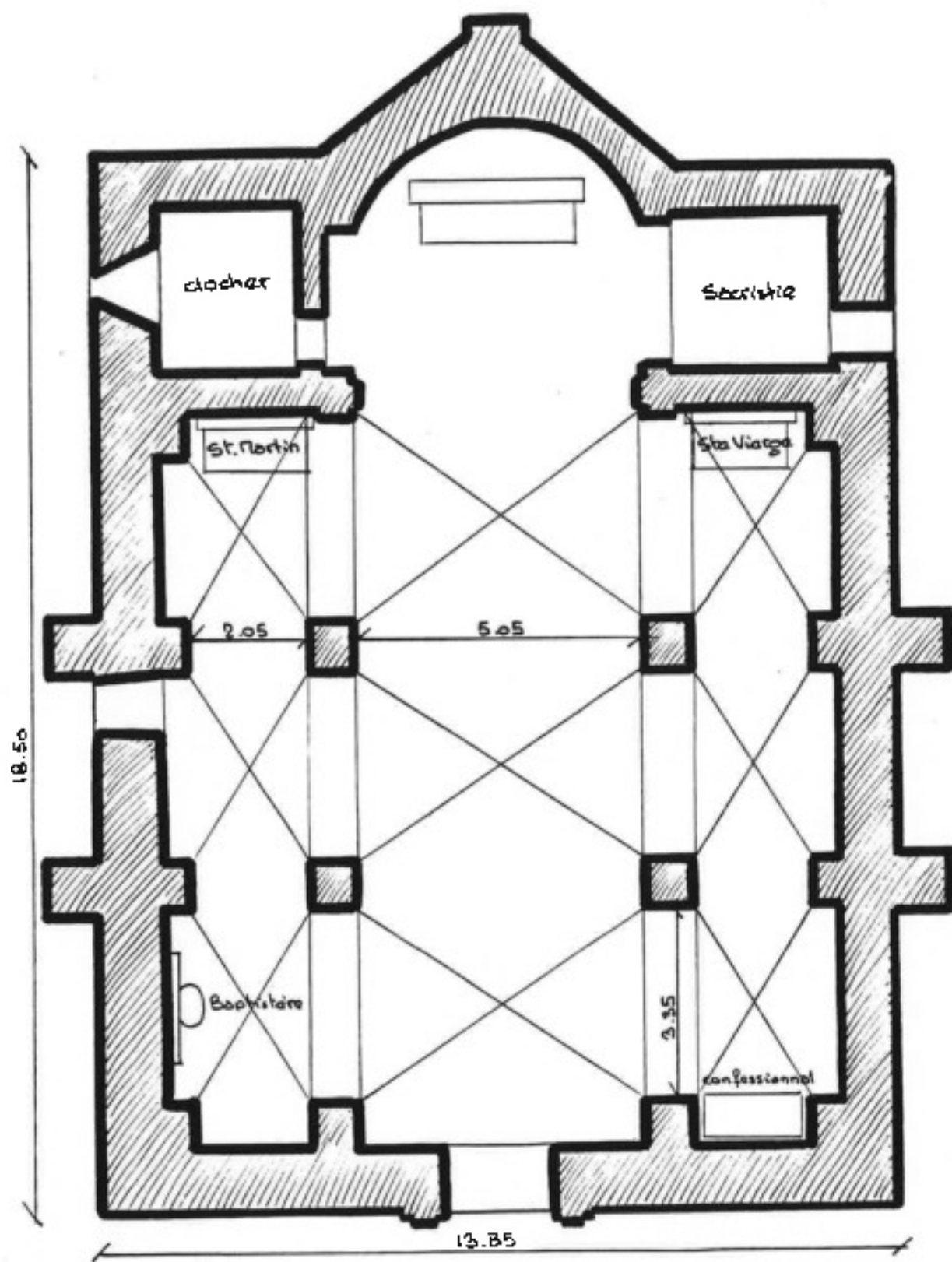
Après le déplacement du cimetière, la parvis de l'église est aménagé en 1861 - des parapets surmontés de grilles entourent le crois qui est placé dans l'axe de la porte de l'église.

En 1868 construction du maître-autel et des deux autels de la Sainte-Vierge et de Saint-Nicolas.

Une seconde cloche "Marie Claire" est installée dans le clocher en 1880.

L'horloge, dont le mécanisme est encore visible, fonctionnait jusque vers 1930.

Eglise du Crestet.



La paroisse, l'église de Montail.

Les Bénédictins de Saint Chaffre cherchaient depuis longtemps à s'assurer le contrôle des voies reliant la vallée du Rhône à leur abbaye du Monastier. En 961 Galin, sans doute Comte de Valence, leur donna l'église de Pacheville ainsi qu'un village appelé "Conilis".

Parmi les possessions que le pape Alexandre III confirma le 22 Avril 1173 à l'abbaye de St Chaffre figure, avec l'église de Pacheville, celle de Montail. Ainsi, pour la première fois, est soulignée la dépendance de l'église de Montail au prieuré de Pacheville.

Les Jésuites du collège du Fur qui succèdent aux Bénédictins en 1593 s'attachent à reconstruire les populations grandement troublées par les luttes religieuses. Montail est devenu dès un vicaire de Pacheville.

En 1662 beaucoup de paroissiens de Montail font encore partie de la religion "protéstante réformée". Il y a sur la paroisse de Montail, en 1688, 368 catholiques pour 32 protestants. Son territoire est sensiblement identique au territoire actuel. Il couvre, sur la rive gauche du Doux, les hameaux des Egoux, de Bannalière, de Roumôzy, de Chachas et des Vignes.

L'église primitive a très probablement été construite par les Bénédictins de St Chaffre au XII siècle. Elle ne devait comporter qu'une seule nef précédée par la porche-avant actuel et se terminant par une abside en cul-de-four. Au cours des siècles, et au fur et à mesure des fondations, des chapelles ont été accolés à cette nef.

La porche-avant est formé d'un arc reposant sur deux colonnes engagées surmontés de chapiteaux historiés. Le sujet de ces chapiteaux rappelle celui que les Bénédictins firent tracer lors de la construction de l'église de Veyrinas :

chapiteau de droite.

Face - Le Christ, une croix à son côté et encadré par deux personnages, fait un signe de bénédiction. De sa main gauche il tient une croix à l'un des deux personnages agenouillé (Saint Pierre ?)

Côté 1 - un personnage coiffé d'une mitre ou d'une tiare (St Jean ou St Georges) écrit sur un livre sous la dictée d'un oiseau (colombe ou colombe)

Côté 2 - un personnage assis dans une niche tient un livre sur ses genoux.

À l'un des angles de la corniche un oiseau de proie, aigle ou vautour, tient un serpent dans ses serres.

chapiteau de gauche

Face - Eve, partiellement vêtue, est enlacée par le serpent tentateur lui présentant la pomme.

Côté 1 - Un personnage dans un jardin tient une pipe (?) dans sa main droite.

Côté 2 - Un personnage, les bras croisés, est également représenté dans un jardin (Adam ?)

Aux deux angles de la corniche, un masque diabolique stylisé.

De la nef et de l'abside romanes ne doit subsister que l'arc triomphal en plein cintre à double boudins. Nous savons que l'église était en très mauvais état après les guerres de religion et que les Jésuites ont dû la restaurer au cours du XVI siècle. C'est donc à eux que l'on doit l'arc doubleau brisé qui coupe la nef ainsi que les ouvertures sur les chapelles refaites en même temps que la nef.

Les deux primitives chapelles, voûtées sur croisée d'ogives, ont été construites au XIV siècle. Dans la chapelle de droite une tête sculptée, de même facture que les chapiteaux au porche, a été réduite comme celle de l'empereur. Deux autres têtes de même facture, en forme de dieu, n'ont malheureusement plus leurs yeux. Sur l'un figure un lion (?) rampant. Il s'agit sans doute des armes des Saint Didier, alors seigneurs de Montail, qui portaient "d'azur au lion d'argent".

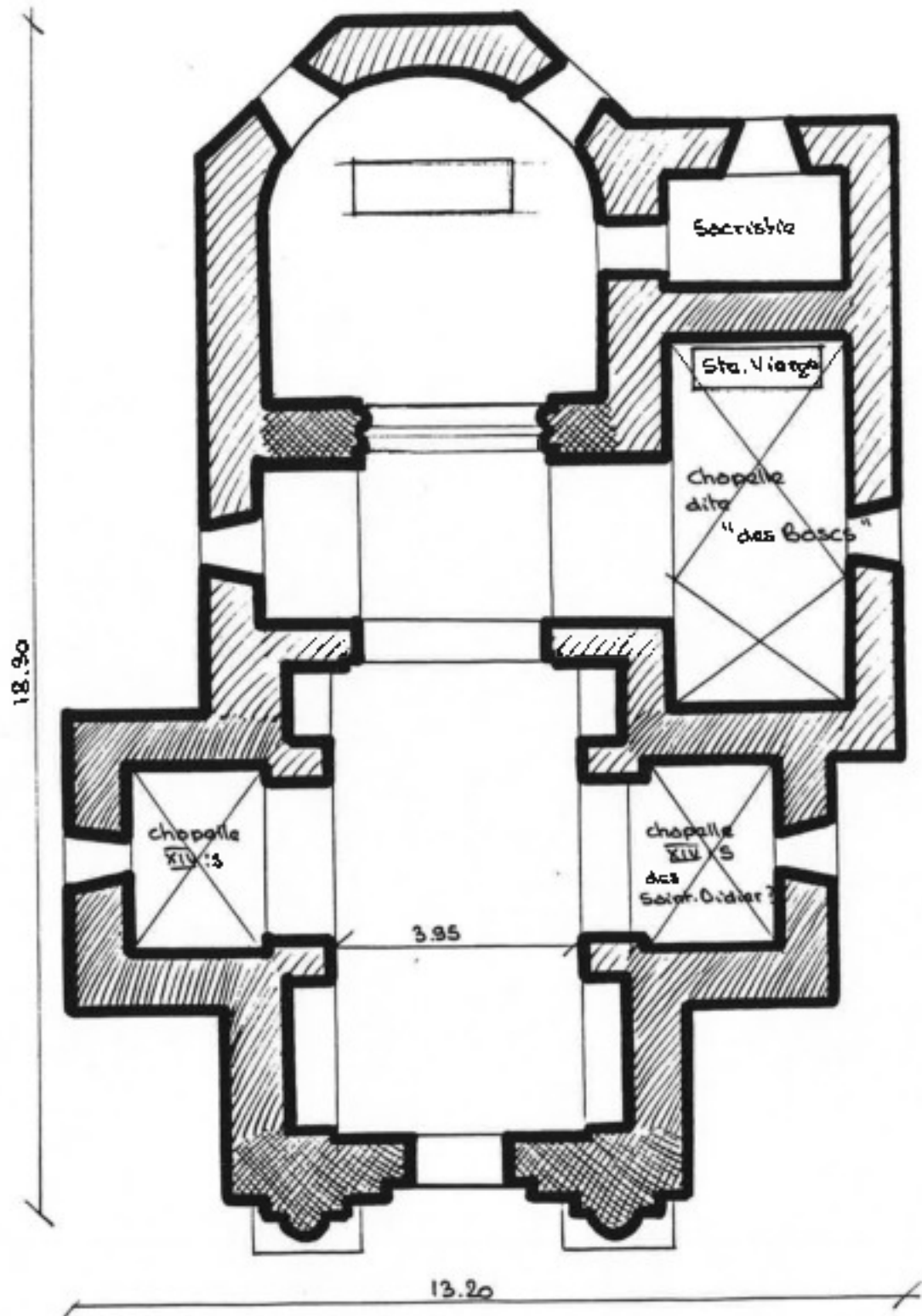
La voûte de la chapelle de la Sainte Vierge a été refaite mais des débris de maçonnerie du XVI siècle sont encore visibles. D'après la tradition cette chapelle serait celle de la famille des Bossis.

Nous savons qu'en 1663, il y avait au moins une, sinon deux, fondations de chapelle : l'une était dédiée à Sainte Colombe et l'autre, peut être, à Saint Gallibert.

Après la Révolution, l'église est en ruine. Une souscription est lancée en 1842. La compta. rendue de la visite pastorale de 1846 montre que l'église a été, entre temps, complètement restaurée.

Montail est une des rares églises du Vivarais à avoir pu conserver dans son mur, clocher une cloche fondue avant la Révolution (1768). La seconde cloche, Augustine, a été installée en 1924.

Eglise de Montail



échelle 1cm p.m.

Eglise de Montail.



ancien baptistère - cals de l'empe de la chapelle des Saint-Didiar

La seigneurie de Montail -

Montail n'a jamais constitué une seule seigneurie et s'est toujours trouvé partagé entre plusieurs seigneurs :

- Les Bénédictins de Nachavilla jusqu'en 1593, les Jésuites du Roy ensuite jusqu'en 1768, enfin le collège royal du Roy jusqu'à la Révolution possédant des biens en franc-fief sur la paroisse de Montail, dans le village mais également à Najayraud.
- Selon le terrier de Retourtour de 1447, divers mas de Montail dépendaient de cette seigneurie qui appartenait aux Tournon depuis 1376 : le mas de la Seigne (détaché de celui de Najayraud) le mas de la Font (?), le mas de la Grange (au dessus de Najayraud) et quelques maisons du village.
- Pour le reste, la partie la plus importante, la seigneurie de Montail était, jusqu'à son rachat et partir de 1636 par la famille des Bases, liée à celle de la Bâtie d'Andaure comme possession des Saint-Didier et de leurs descendants, puis des Rabouillet.

Jossarond de Saint-Didier, déjà seigneur de la Bâtie, devient baron de la Noëtre par son mariage en 1328 avec Tiburce de la Noëtre. Son fils Pierre, qui aux côtés du duc d'Anjou sera tué en 1367 au siège de Tarascon, apporte en "douaire" à sa femme Philippa de Colombier la seigneurie de la Bâtie et d'autres biens dont très probablement la seigneurie de Montail. Ce sont les armes des Saint-Didier, "d'azur au lion d'argent", qui semblent figurer dans une chapelle de l'église de Montail.

Après la mort de Pierre de Saint-Didier sa fille Tiburce hérite des seigneuries de Saint-Didier et de la Noëtre et les apporte en dot à Louis de Joyeuse lors de leur mariage en 1379. La maison de Joyeuse conservera ces seigneuries jusqu'en 1603.

Philippa de Colombier conserve la seigneurie de la Bâtie. Elle se remarie en 1372 avec Radulpha de St-Geaire (St-Jeure-d'Andaure). Leur onzième petit fils, Artaud de St-Geaire, sans descendance, fait donation de tous ses biens à Pierre de Najayraud qui devient ainsi seigneur de Saint-Agrève et de la Bâtie.

Pourtant dans les ostimes de 1464, pour l'aide de 1478 et 1485 ainsi que pour le cens de 1478, 1479 et 1482, Montail est seulement signalée comme terre du seigneur de Joyeuse -

"M^{rs} Jean de Nos Eyraud, natif de Foval, n'a que Schèves et 6 brabis ; mais c'est surtout un vigneron : 4 vignes contre 3 jardins, deux bois de chabloniers, un pré ... Il fournit le cens, le corvée et la taille aux cinq cotes du vicomte de Joyeuse. Il paie aussi des redevances (seigle, avoine, poules) au prieur de Nachavilla, à Geranten de Nos, au seigneur de Retourtour." (ostime de 1464)

En 1532 Guillaume d'Allier, qui serait un descendant de Pierre de Najayraud est explicitement indiqué comme seigneur de Montail et coseigneur de Saint-Agrève et de la Bâtie d'Andaure. Sans descendance, il donne à sa nièce Marguerite, fille de Gabriel d'Allier de Saint-Didier du diocèse du Roy, les deux tiers de ses biens à l'occasion de son mariage avec Jean de Truchot fils de Guillaume de Truchot dit de Saindeuz.

Guillaume d'Allier habite son château de Montail qui doit être le "petit château" situé dans le village. Ce sont probablement les armes de la branche catholique de la famille d'Allier qui figurent au-dessus de la porte de la tour d'escalier. (de ... ou seulet de ...)

Peu de temps après, le 17 Juin 1534, Gabriel des Bases, prêtre habitant Montail, teste en faveur de Dame Claude d'Allier, dame de la Bâtie d'Andaure et de Montail, qui doit être la femme de Guillaume d'Allier.

Le fils de Jean de Truchot et de Marguerite d'Allier, Gabriel de Truchot, vend en 1591 sa coseigneurie de Saint-Agrève aux Tournon. C'est sans doute lui aussi qui vend la seigneurie de Montail, avec celle de la Bâtie à Claude de Rabouillet.

C'est à cette époque que Claude de Rabouillet construit un nouveau château sur le domaine de la Basse-cour.

Le 20 Décembre 1636, Pierre II des Bases, qui habitait son château des Bases sur la paroisse de Montail, acquiert pour 2.600 livres de Claude de Rabouillet les droits de justice et la seigneurie de Montail "ensemble la maison forte proche le village dudit Montail".

La somme étant faible, il ne s'agit certainement que d'une petite partie de la seigneurie, probablement la domania de la Basse-cour au dessus de Montail avec son château récemment construit. Claude de Rabouillet, qui avait déjà beaucoup de possessions, venait d'acheter le château de Rutssas. Peut être avait il besoin d'argent ?

Quoi qu'il en soit le fils de Claude de Rabouillet, Antoine de Rabouillet, s'intitule toujours en 1692 "seigneur de la Bétie, Rutssas, Baucieu, Montail et autres places."

Une lutte sans merci s'était engagée entre les deux familles des Bases et Rabouillet qui se termina tragiquement. Le 22 Octobre 1672, Henry des Bases, fils de Pierre II est assassiné au creux de Rattier par Jean et Antoine de Rabouillet, cousins du seigneur de Rutssas. Ils sont condamnés

"à être conduits dans le lieu de Montail où, après oraison honorable faite à Dieu et au Roi et à la justice, le coeda en cou, tête nue, en chemise et pieds nus, devant la porte de l'église paroissiale dudit lieu, tenent chacun une torche à la main du poids de 3 livres, être menés en la place publique dudit lieu et là, sur un échafaud qui est effret y sera dressé, leur être les bras, cuisses et jambes rompus et brisés et ensuite jetés sur une roue pour y demeurer tant et si longuement qu'il plaira à Dieu les y laisser vivre..."

Cette condamnation ne fut exécutée qu'en effigie, les deux inculpés ayant pris la fuite.

En 1674-1679 Montail est signalée comme "une seigneurie qui appartient au S^r de la Bétie, aux héritiers du S^r des Bases et aux Jésuites du Puy à cause de leur prioué de Nocheville".

Le 20 Janvier 1684 Claudine de Rabouillet, fille d'Antoine de Rabouillet, se marie avec François Christophe de Lastrange et reçoit en dot le château et la domania de Montail. Leur fille Françoise épouse en 1780 François de Touvenot de Chénabaille et hérite de Montail. Ils sont en 1724 mentionnés comme "dame et seigneur de Montail".

Ce sont probablement eux qui vendent le reste de leurs possessions de Montail à Joseph de Beaumont marquis de Brisson, comte des Bases et de Solignac.

En effet, suivant la livre de reconnaissance de 1756, la seigneurie de Montail appartient en totalité aux Beaumont, Brisson seigneurs des Bases, à l'exception des biens des Jésuites du Puy.

Pour acquitter de grosses dettes faites par son fils, François Denis de Beaumont Brisson, comte des Bases et seigneur de Largentière vend vers 1786 la seigneurie de Montail à Jérôme de Traversier.

Celui-ci avait été, comme capitaine au régiment de Fais, chevalier de Saint-Louis à 26 ans pour ses bravours à la bataille de Tiden en Savoie en 1767. Il devint lieutenant colonel dans ce régiment et quitta le service vers 1785.

La famille de Traversier venait de Nojeyraud.

En 1702, un certain Jean Pierre Traversier était déjà châtelain de Nocheville et maire de Lamoignon. Il épouse Maria des Bases fille de Jacques des Bases de Saignas et de Félice d'Intras demoiselle Nojeyraud. Jacques était lui même le fils naturel de Pierre I des Bases.

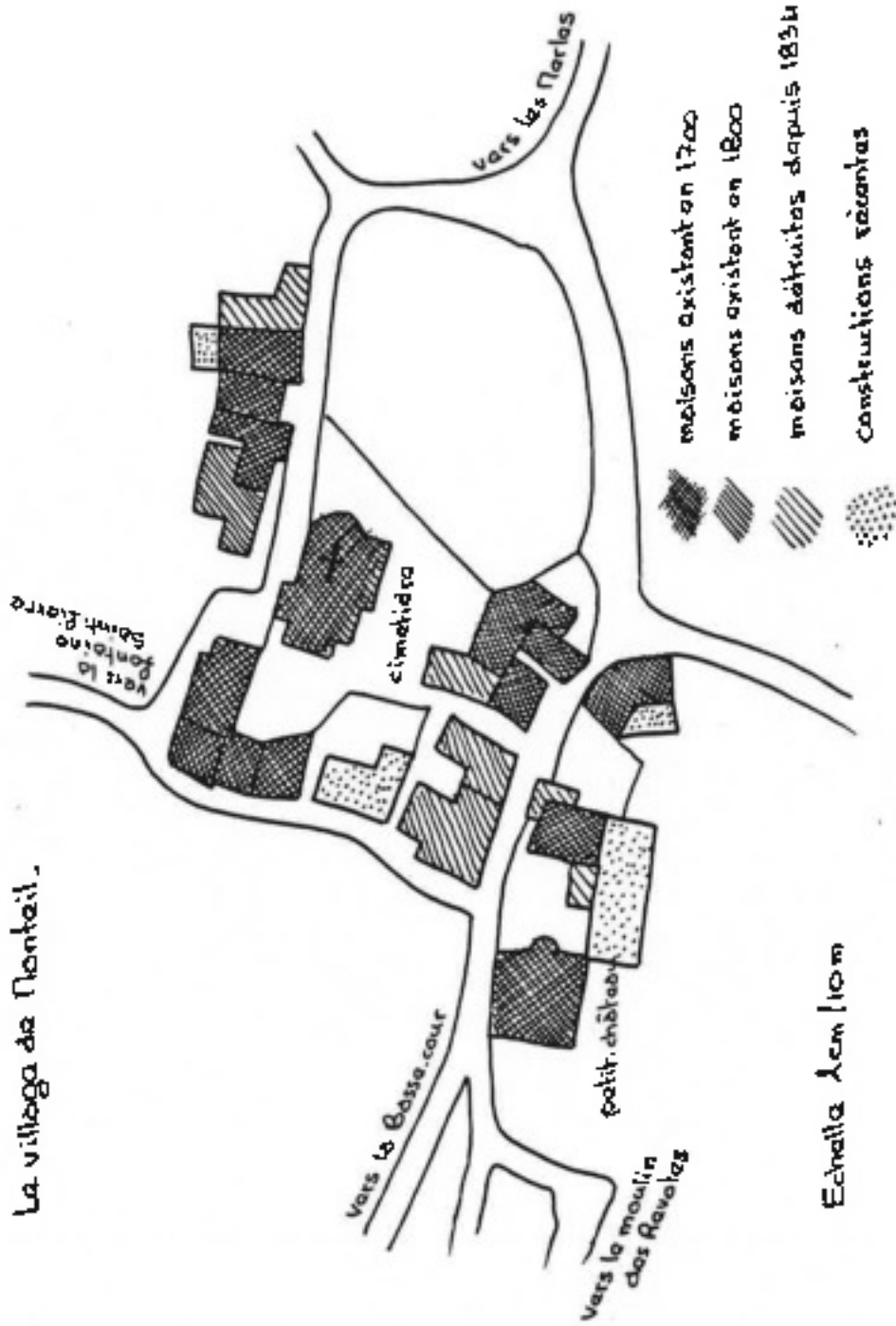
Jean Pierre Traversier eut un fils Jean Baptiste, avocat, juge des terres du marquis de Brisson qui habitait en 1757 la hameau des Charles près de Montail. Jérôme de Traversier, nouveau seigneur de Montail est son fils.

Il apparaît que la famille Traversier put se maintenir durant la Révolution.

En 1791 c'est Romain Traversier qui rachète comme biens nationaux les possessions du prioué de Nocheville.

Mais il ne semble avoir eu que des filles qui légèrent leurs propriétés à l'hôpital de Nocheville. Pierre Ennemond Faure racheta alors les deux châteaux de Montail.

La villoga de Ponteil.



La Réforme - les guerres de religion -

La Réforme est prêchée pour la première fois en 1524 à Annanay. L'évêque de Valence étant lui-même favorable à la "RER", une grande partie des populations de son diocèse entre l'Érioux et la Doux se convertissant, en particulier à Lamoignon et à Desaignes.

Mais bientôt le mouvement prend une dimension politique...

Après sa défaite en face des troupes royales, Coligny fait appel à tous ses coreligionnaires. Il vient lui-même recruter des troupes en Vivarais, à Lamoignon, à Nozières, à Balhars et il repart en campagne. Mais certains en profitent pour travailler pour leur propre compte, comme cet Erard de Vernoux en 1572 qui, avec une centaine d'aventuriers pillait les villages aux alentours de Lamoignon.

Après le Saint-Barthélemy, les protestants de la région prennent les armes et s'emparent des châteaux de Lamoignon et de Desaignes. Après un rebelle retour au calme ils s'emparent de nouveau de ces mêmes châteaux en 1580 puis en 1587. Les protestants sont alors commandés par un certain Chambaud et Desaignes est en grande partie détruite au cours du siège.

Le 3 Mai 1587, sous la conduite du prieur Jacques de la Gruterie, des prêtres qui s'étaient réfugiés à Flachville descendent en procession vers une chapelle sur la rive droite du Grozon où se trouve une vierge miraculeuse. Chambaud, qui se trouvait au château de Lamoignon, se précipite avec ses hommes et massacre 7 prêtres dont le prieur.

En 1588, au moment de l'Édit de Nantes, le pays n'est que ruine et désolation...

Boucieux est le chef lieu d'une vaste paroisse protestante qui englobait plusieurs villages dont le Crestat. Le curé de Boucieux s'étant lui-même converti, l'église est transformée en temple (de 1590 à 1614). En 1595 le culte avait lieu alternativement à Boucieux et à Sainte Marguerite, aujourd'hui encore quartier protestant de la commune de Gilhoc.

De leur côté, les Jésuites, qui ont pris la suite des Bénédictins à Flachville, parcourent les campagnes, comme Jean-François Régis, pour entreprendre la lente reconversion des populations.

Après la mort de Henri IV, les guerres de religion reprennent peu à peu. Louis XIII en personne vient avec Richelieu faire le siège de Livons en 1629 et soumettre les protestants. Quelques temps après, Louis XIV, avec les dragons de Louvois, tente d'imposer le catholicisme. Après la réédition de l'Édit de Nantes en 1685, les protestants sont systématiquement poursuivis. Ils prennent alors l'habitude de se réunir et de prier au "désert".

Il y avait en 1689 peu de protestants au Crestat et à Montail :

6 NC (non-catholiques) au Crestat sur 286 habitants,

32 NC à Montail sur 400 habitants,

et alors qu'à Gilhoc les protestants étaient 900 sur 1750 habitants.

En 1709, la guerre des camisards qui s'était déroulée dans les Cévennes de 1702 à 1704, a un dernier sursaut dans notre région. Abraham Nozal avec une troupe s'empare du château des Boix où étaient entreposés les armes de la milice. Ils se réfugient après au lieu de Tachay sur la route de Gilhoc à Abboussière où ils mettent en fuite un détachement de suisses accourus de Vernoux. Mais ils sont anéantis le lendemain à Layetisse près du socle de la Roue.

Les persécutions, en s'atténuant, dureront jusqu'en 1760.

Il y a en 1732 une famille protestante au Crestat sur 66 familles

10 familles protestantes à Montail sur 64 familles

Le pasteur Moral est exécuté en 1739 au Seval de Lamoignon. Il est tué alors qu'il tentait de s'échapper.

Pour les fidèles de l'église de Sainte Marguerite les assemblées qui ne se tenaient que de nuit, se tiennent de jour à partir de 1744, d'abord à Balsond, puis à Tachay.

Mais par jugement du 8 Mars 1745, l'intendant condamne les non-catholiques des communes d'Empurony, le Crestat, Montail, Gilhoc, Grozon et St Barthélemy le fin à 500 livres d'amende pour la tenue de ces assemblées...

Ce n'est qu'en 1787 que la religion protestante est officiellement reconnue.

Mocheville. Lomastre.

Bien que très proches les deux communautés de Mocheville et de Lomastre sont restées séparées jusqu'à la Révolution. Ceci résulte de l'opposition de deux pouvoirs :

- le pouvoir ecclésiastique, mais aussi bien temporel, des Bénédictins de St Chauffe puis des Jésuites du Luy, prieurs et seigneurs de Mocheville
- le pouvoir féodal des seigneurs de Lomastre du haut de leur château de Richeybard dominant la vallée de Lomastre.

La "frontière" entre ces deux communautés était le Lomastre que franchissait la voie romaine venant de Tournon et se dirigeant vers Desaignes après avoir traversé le bourg de Lomastre.

Mocheville

Placée sur une crête facilement défendable au carrefour de trois vallées, Mocheville doit avoir une origine très lointaine. Des sarcophages gaulois, romains ont d'ailleurs été retrouvés lors de l'agrandissement de l'église au XIX^e siècle.

En 961, Geilin, homme puissant, probablement Comte de Valence, donna aux mains de l'abbaye bénédictine de St. Chauffe l'église de Mocheville et ses dépendances.

Dans les Estimes de 1464 il est indiqué que

"Bien que la destination d'une habitation de la place soit pourvue d'une bêche pour éviter les marchandises les jours de marché, Mocheville est loin d'avoir l'importance commerciale de Desaignes ou de Saint Agrève." Il n'est donc pas parlé de marché à Lomastre...

Le 3 Mai 1587, le prieur Jacques de la Grutaria est assassiné avec six de ses compagnons. Leurs restes sont conservés dans la chapelle dite des "Saints es" derrière la chaire de l'église. Les Bénédictins, qui avaient peu à peu laissé tomber ou désueté leurs privilèges seigneuriaux, se trouvant ainsi peu enclins à conserver plus longtemps leur prioure de Mocheville qu'ils cèdent aux Jésuites du Luy en 1598.

Quand en 1762 ceux-ci sont expulsés de France, le prieur de Mocheville resta attaché au collège du Luy.

Lomastre

Il y eut d'abord eu comme seigneurs, les de Mestre et les Saint-Didier.

En 1378 Thiburge de Saint-Didier épousa en secondes noces Louis de Châteauneuf baron de Joyeuse. Les Joyeuses devenant ainsi seigneurs de Lomastre et conserveront la seigneurie pendant 220 ans. La seigneurie est vendue en 1603 à François de Tournon. Mais celui-ci est obligé de la revendre en 1644 à Claude de la Grutaria seigneur de Moironseule.

En 1742, la seigneurie de Lomastre échut à Claude Joseph marquis de Chevrier qui avait épousé Jeanne de la Grutaria. Mais celui-ci n'ayant pas de descendance, ses biens passèrent aux Gallier. Pierre Louis Gilbert, marquis de Gallier fut le dernier, et très apprécié, seigneur de Lomastre. Il fut pourtant condamné et fusillé en 1793 à Lyon où il avait un hôtel particulier.

Nous ne connaissons pas l'origine du château de Richeybard qui était déjà en ruine au XVI^e siècle.

- Il avait dû subir quelques dommages au cours des luttes incessantes entre Briand de Ratonstans et Jossarant de Saint-Didier au milieu du XIV^e siècle.
- Il eut certainement été pillé plusieurs fois à l'occasion de passages de routiers entre 1360 et 1487
- Il a subi trois sièges au cours des guerres de religion de 1572 à 1587, catholiques et protestants s'en rendant maîtres à tour de rôle.

En 1572-1573 Erard, chef protestant originaire de Vernoux, fut même pendu aux chaînes du château par Rostegadio, un autre chef protestant.

Quand après le siège de Privas par Louis XIII, Monsieur de la Cassagne, préposé à la démolition des forteresses du Vivarais, vint l'inspecter en 1634, il jugea qu'il était inutile d'intervenir...

La Lomastre que nous connaissons aujourd'hui a été peu à peu aménagée grâce à d'importants travaux d'urbanisme au XIX^e siècle.

Crestat la Boucieu au XVIII^e siècle.

La communauté et la paroisse du Crestat couvrent le même territoire : du Sud le ligne des crêtes du Bassin de Montourat, du Nord le rivièrè Doux au droit de Moyaué et de Néval, à l'Est la ruisseau de Tincey et la ruisseau de Rabier, à l'Ouest la rû de Bouton. Banneton et les Garniers dépendent de la paroisse d'Empury, Mousquet et les Rochettes sont sur la paroisse de Nantail.

Tout au début du XVIII^e siècle la communauté comprend environ 230 habitants répartis en 34 feux.

Le village est un hameau, un peu plus important que les autres, à la jonction de la route de Lemaître à Tournon qui rejoint à Rabier la route des crêtes, et de la route de Lemaître à Annonay qui franchit la Doux sur le pont de Boucieu. Le centre du village est la petite place au croisement même de ces deux routes. L'église n'est qu'une simple chapelle. Elle est située presque en dehors du village, vers Lemaître, à l'emplacement de l'église actuelle. Les exploitations agricoles sont dispersées dans la campagne.

En 1714 il y a 30 chefs de famille,

23 sont agriculteurs dont 23 sont réellement imposés au titre de la Capitation,
25 sont artisans. La plupart habitent le village. 18 sont réellement imposés.

Pour 14 chefs de famille il n'y a pas de mention d'activité. Ce sont des propriétaires aisés non exploitants ou, au contraire, des indigents.

2 chefs de famille exercent une profession libérale et il y a 8 vauvas.

Les 23 agriculteurs imposés paient 45% de l'impôt total alors que les 18 artisans n'en paient que 27%.

Le curé est Jean Pierre Courbonpud; son prédécesseur Jean Noyron habite toujours le Crestat.

Pierre Lassa est consul, Antoine Chabrière est le procureur de la jeunesse, Antoine Chabrier est le sonneur de cloche (il n'y avait qu'une seule cloche...). Un notaire, Jean Banchat, habite la chénovier, Claude Roche est prêtre d'office.

Louis Bouvier et Jean Dalinon tiennent chacun une auberge dans le village. Pierre Daru et Jean Chaudard sont mercenaires ferraillers. Pierre Daru a sa forge sur la petite place.

Les grosses exploitations agricoles sont aux Duranton, aux Girauds, à Bouton.

Les familles ont pour nom :

Banchat, Joly, Musat, Flagninor, Lassa, Roujal, Balain, Nerfin, St. Just, Chénavier, Aymard, Eyadlina, Roux, Bouécher, Cadot, Juge, Junique, Chapatier, Ductoux, Chomier, Champatier, Solveton, Abrial, Crauzat, Daru, Bouvier, Roche, Riou, Noyron, Fontanna, Trocol, Bedon.

Au milieu du XVIII^e siècle (capitation de 1710), les agriculteurs paraissent s'être enrichis : il y a 32 chefs de famille agriculteurs imposés pour 16 artisans et les 10 chefs de famille les plus fort imposés sur 56 paient 57% de l'impôt, 6 agriculteurs (ménages) figurent parmi eux avec le notaire et 3 propriétaires aisés.

La traversée du village est devenue, pendant la mauvaise saison, un véritable bourbier. Les muletiers avec leurs "coublés", venent au début à Tournon, préfèrent passer au-dessus du village, par le chemin qui joint Reux à Naulin. Ce n'est que vers 1770 que les Ponts et chaussées décident d'empêcher le fuc du village.

Le seigneur du Crestat, le marquis de Brisson, n'habite plus depuis longtemps son château des Bases. Il est parfois dans son château de Loggatière mais beaucoup plus souvent à Paris. Il vend sa seigneurie en 1783 à Louis Charles de Fay Saligner qui, lui, s'installe définitivement aux Bases.

Avec un état d'essor de l'agriculture, la fin du XVIII^e siècle voit la construction de nombreuses maisons et bâtiments dans le village mais également dans les hameaux et la campagne.

La vieille église du Crestat menaçait ruine - les habitants, sous l'impulsion de leur prêtre, euro Volton, décident d'en construire une nouvelle. Elle n'est pas tout à fait achevée lors de sa bénédiction en 1786.

Le Crestat a maintenant 364 habitants répartis en 34 feux.

Joseph Bouvier est premier consul, Jean Pierre Chénavier second consul.

Durant l'été 1788 la sécheresse brûle les récoltes sur pied. L'hiver 1788-1789 est le plus rigoureux depuis 1703, des froûs antérieures de châtagniers passent.

C'est la famine, et bientôt la grande Révolution.

Les rentes seigneuriales, les impôts royaux - la dîme.

Les contraintes, sous l'ancien régime, sont de trois ordres : les "rentes seigneuriales", les impôts royaux, la dîme ecclésiastique.

Les rentes seigneuriales sont fondées sur les trois bases de l'ancien droit féodal :

- La seigneurie foncière (ou rente domaniale)

Il y a les terres appartenant en propre au seigneur (le fief). Elles sont généralement près du château ; c'est par exemple la ferme des Herbes à proximité du château des Boses.

Il y a les terres qui n'appartiennent pas en propre au seigneur (les tenures) et pour lesquelles le tenancier doit lui payer la "cense" ou "censive".

Ce sont la plupart des terres et maisons du Crestet ou de Montail à l'exception de quelques "francs-fiefs" (à Flageyraud et dans Montail même).

La cense est calculée, en fonction de "reconnaisances" établies périodiquement, en argent (livres, sols, deniers) mais plutôt en nature :

Solmes, quertes, quertiers de seigle, d'avoine, de chaloignes - barreaux de vignettes (poules), canils (lapins), poulets, chevreaux.

Pour le Crestet et Montail les livres de reconnaissances encore en vigueur au moment de la Révolution avaient été établis entre 1757 et 1759.

Les censes étaient "payables à chaque fête de tous les saints" et "portables au château des Boses".

Le seigneur, s'il n'habitait pas son château, affermait ses droits : c'était le cas du marquis de Brisson qui s'est abîmé pris comme fermier général, Charles Riffart Saint Martin, notaire royal, père du curvonnien. Saint Martin puis, en 1763 Joseph Bouvier dont le femme puis le fils ont pris la suite jusqu'en 1788.

- La seigneurie banale

En compensation de certains services, protection, organisation du marché agricole, entretien de passages difficiles, le seigneur imposait certaines charges : service de garde, droits de péage, droits d'usage (par exemple fixation autoritaire de la date de début de vendange), droit de ban (utilisation exclusive du feu, du moulin) ; privilège de chasse et de pêche.

Tout au long du XVIII^e siècle le marquis de Brisson n'a jamais habité les Boses et n'a donc pas éprouvé le besoin d'utiliser ses droits. De leur côté les habitants du fief n'ont pu rétablir les droits abandonnés par leurs prédécesseurs les bénédictins.

Nous voyons seulement en 1706 les communautés du Crestet et de Montail fournir un troisième soldat de milice, le premier s'étant évadé des prisons de Martinville et la somme ayant été renvoyée...

- La seigneurie judiciaire

La moyenne et basse justice étaient en principe exercées par le seigneur par l'intermédiaire de juges, prévôts et sergents.

Le pouvoir judiciaire était généralement à un bon rendement mais la proximité du bailliage de Bouvière jusqu'au XVIII^e siècle avec la possibilité d'appel l'avait très vite limité.

Il devait être caduc à la fin du XVIII^e siècle puisque Louis de Fay Saligner qui venait de racheter la seigneurie des Boses se plaignait en 1784 de n'avoir ni auditoire ni prisons sûres.

Les impôts royaux.

L'impôt royal était avant tout la taille. La taille était en Vivarais, non une imposition des personnes mais des terres cultivées. Si les différentes "celles" existantes pour le Crestet donnaient de bonnes indications sur la possession et l'évolution de la propriété, ils passent sous silence les non possédants et en particulier les artisans qui représentaient pourtant au début du XVIII^e siècle 22% de la population.

La capitation, impôt très impopulaire car basé sur la personne et créait même les très bas revenus, ne semble avoir été appliqué au Crestet qu'en 1714 et 1715. Les celtes de capitation donnent, par contre, une bonne photographie de la population d'époque.

La dîme ecclésiastique.

La dîme était un impôt en nature basé sur l'importance des récoltes et des revenus.

Nous n'avons pas de trace de comptabilisation de cet impôt pour le Crestet et Montail.

La Révolution, l'Empire -

Au début de 1789 Joseph Bouvier est consul au Crestet, Jean Pierre (?) Ledreyt l'est à Montail. Il y a 25 citoyens actifs au Crestet et 75 à Montail qui est alors beaucoup plus étendu - François Jérôme Rippon Saint Martin, baptisé à Montail en 1745, est à Versailles où il est l'un des trois représentants du tiers-état de la sénéchaussée d'Annonay aux Etats Généraux. Avec Balsey d'Anglas il a été l'un des principaux rédacteurs des cahiers de doléances de cette sénéchaussée.

La prise de la Bastille n'est connue à Lomastro que le 20 Juillet 1789.

Cet événement a peu de répercussion dans les campagnes. Mais, quelques jours plus tard, la nouvelle se répand d'une "invasion de piémontais" traversent le Dauphiné et détruisent tout sur leur passage. C'est la "grande peur". Tout le monde s'arme et se prépare à recevoir les brigands qui sont annoncés le 28 à Tournon. Le 29 la nouvelle dénote qu'il s'agit d'une mystification... Mais les gens restent désemparés. Ils vont au Château des Bosc bruler les fermiers et les livres de reconnaissance.

A partir d'Avril 1789 des milices sont organisées qui prennent le nom de "gardes nationales". Une grande réunion de tous les gardes nationaux du Vivarais et du Dauphiné se tient à Vernoux le 6 Janvier 1790. Rouvère, "capitaine commandant de milice nationale de Montail" doit aussi représenter le Crestet. Il y prête le "serment d'union et d'alliance".

Le fils de Louis Charles de Fay, seigneur, seigneur des Bosc, qui est officier au régiment de Brta, émigre et part rejoindre le combat d'Artois. Son père, lui, demeurera pendant toute la durée de la Révolution soit au château des Bosc, soit dans son hôtel de Tournon.

L'administration des municipalités est réorganisée par arrêtés de l'Assemblée Nationale. Chaque commune est maintenant administrée par un maire et un officier public élus pour deux ans. Au Crestet Jean Bonchat devient maire, Joseph Bouvier est officier public.

Les grâles et les pluies abondantes du printemps 1790 compromettent les récoltes en Vivarais. Le grain augmente - il n'y a plus de pain, la disette menace.

En Juin 1790 le département de l'Ardoine est formé. Le Crestet et Montail sont rattachés au district du Nézac.

Une contre-révolution débute dans le sud de l'Ardoine.

Les biens ecclésiastiques sur Montail et le Crestet sont nationalisés. Ils sont d'abord administrés et loués par le district et vendus plus tard comme biens nationaux. Les nombreuses possessions sur Montail du prieuré de Rochaville sont vendues en 1791 à Romain Traversier de Montail. Les quelques terrains appartenant au curé, pelear du Crestet Volton seront vendus en 1798 à un certain Chapel de Desaignes. Nous n'avons pas d'information sur la vente des propriétés des Sœurs de Boucieu aux Durantons.

La loi du 12 Juillet 1790 instaure la constitution civile du clergé. Beaucoup de prêtres refusent de prêter serment et sont obligés de s'enfuir comme "réfractaires". C'est le cas probablement du curé Volton du Crestet. Le plupart prêtent serment avec réserves, puis se rétractent. C'est le cas du vicaire de Rochaville qui est arrêté en Janvier 1794. A partir de cette date la paroisse de Montail n'a donc plus de titulaire. Au Crestet, les offices sont assurés secrètement entre 1792 et 1795 par un prêtre réfractaire, Jean François Fouenier, ancien premier vicaire à Desaignes.

A partir de Juin 1791, mais surtout en 1792 après la déclaration de guerre et les premiers échecs, des volontaires partent défendre la patrie en danger. Ce sont Joseph Bouvier du Crestet 28 ans, Etienne Roche de Montail 18 ans, Joseph Giraud 17 ans, Etienne Néobert 21 ans, Jean Clot 28 ans, Jean Pierre Harissat, 25 ans, 30 ans de service, tous de Montail.

En Août 1792 Saint Martin est élu député à la Convention.

Un arbre de la liberté est planté au Crestet en Février 1793 mais il paraît déjà supprimé en Avril.

En Octobre 1793 les municipalités doivent proposer des vocables plus en accord avec les idées du jour. Boucieu le roi devient ainsi Boucieu-le-roux,

Suivent l'arrêté du 31 Décembre 1793 du Directoire du District du Nizanc, toutes les croix doivent être abattues. C'est probablement à cette époque que fut détruit le cratère de pierres de la croix sur la partie plate du cratère.

L'hiver 1794-1795 est d'une exceptionnelle rigueur. Des souscriptions volontaires sont organisées pour acheter du grain. S'inscrivent ainsi au cratère :

les citoyens Colongo Auberg'ite, Montusclat, Ragot, Labaoul,
Chanovier, Rouvaux, Chapelle, Bouvier, Benchat.

En Janvier 1795 les parents des "défenseurs de la patrie" sont convoqués dans la si-devant église du Cratère "par invitation et au son de la cloche". Certains ont deux fils aux armées. Ils sont 17 pour le Cratère et s'appellent Juge, Roubi, Roval, Dugoud, Labour, Labaoui, Rançon, Naninet, Pégayer, Violot, Bauchat, Cluzat, Sébatiar, Sévatan, Rayno.

Après la chute de Robespierre la réaction est vive contre les anciens patriotes montagnards. En Novembre 1795 l'élection du juge de paix du Bassot à Lamotte se fait par acclamation. Des cocardes tricolores sont foulées aux pieds.

Le libre exercice du culte est rétabli. L'abbé Vernet, vicaire général saisonnier prêtres jurés et prêtres réfractaires. La cure Blanc est installée au Cratère le 17 Décembre 1795.

Le 22 Thermidor an VII (Août 1799), les communes du Cratère et de Montail sont réunies.

A l'occasion de cette fusion les limites des communes de Gilhoc et du Cratère sont reportées sur la crête du versant de Montourat. Par ce fait, 23 propriétaires qui étaient sur l'ancienne commune de Montail se retrouvent sur la commune de Gilhoc. D'un autre côté, quelques propriétaires antérieurement sur la commune de Gilhoc sont rattachés au Cratère.

Le rôle de l'impôt foncier n'ayant pas été modifié en conséquence, ceci est l'objet de controverses entre les communes du Cratère et de Gilhoc jusqu'en 1803.

Les guerres de l'Empire font de sévères pénuries dans la jeunesse. Certains refusent de partir et vont se cacher dans les forêts des hauts plateaux ardennais mais le plupart subissent la conscription. Quelques uns même s'engagent. Ainsi :

Jean Pierre Despaysse, inscrit de la commune du Cratère en 1812 est signalé comme
déserteur.

Joseph Adrien Bouvier entre à Saint Cyr en 1811 et fait, comme officier d'artillerie, toute la
campagne d'Allemagne.

En Mars 1814, lors de la première chute de l'Empire, les Autrichiens occupent la Nord de l'Ardèche. Des réquisitions sont faites dans tous les villages pour subvenir aux besoins des troupes. Le Cratère est astreint pour 1437 F, alors que Lamotte ne l'est que pour 584 F. Longtemps après, la municipalité du Cratère demandera encore le remboursement de cette somme à l'état. Les Autrichiens quittent l'Ardèche en Juin 1814.

Mais ils reviennent après Waterloo en Août 1815. La seconde occupation est beaucoup plus lourde à supporter. En Octobre, des hussards du 10^e régiment Frédéric-Guillaume s'installent au dessus du village du Cratère et au col de Boutan. Mais beaucoup désertent, des piémontais, des hongrois.

En 1822, Prosper Nicolas Loubarna âgé de 28 ans, sans doute ancien déserteur de la cavalerie autrichienne, noble de Chanada en Hongrie et né dans la religion grecque schismatique, émigre et fait profession de foi dans l'église de Montail.

A la fin de l'Empire, la situation financière de la commune du Cratère est critique. Pour une population active réduite les charges sont lourdes : deux églises et deux presbytères.

A Montail l'église menace ruine et la maison curiale a besoin de réparations urgentes.

Au Cratère, la voûte de l'église qui n'était pas terminée à la veille de la Révolution risque de s'écrouler.

Le territoire, la population.

Sous la Monarchie existaient simultanément trois découpages territoriaux qui ne coïncidaient que rarement et rendent ainsi difficile toute étude d'évolution de la population :

- La "communauté" ou "tailleabilité" regroupent les habitants soumis à l'impôt royal, taille ou capitation. La communauté se choisit chaque année, pour répartir l'impôt mais aussi pour être dirigée, un ou deux consuls par "moins dite" ou par élection.

- La paroisse, unité administrative organisée autour du curé ou du desservant d'une église qui enregistre les naissances, les mariages et les décès.

Les paroisses sont groupées en diocèses administratifs mais aussi en diocèses religieux qui peuvent être différents. Ainsi pour le Crestet et Montail, le diocèse administratif est Viviers alors que le siège du diocèse ecclésiastique est à Valence.

- La seigneurie : bourgs, hameaux, fermes relevant d'un même seigneur et auquel ils paient l'impôt seigneurial, cens ou censive.

Les familles nobles, les familles puissantes se rachetaient entre elles la seigneurie, c'est à dire le droit de percevoir le censive, sur tel village, tel hameau ou même telle ferme.

Pour le Crestet, communauté et paroisse coïncident. Leur étendue était d'ailleurs faible. La seigneurie a eu pendant longtemps les mêmes limites que la paroisse. Elle s'est agrandie quand, en 1619, Pierre des Bèses a acheté la seigneurie sur Banneton et les Gaverniers qui se trouvaient sur la paroisse d'Empury. La seigneurie a eu ainsi l'étendue de la paroisse actuelle du Crestet.

Beaucoup plus important, le territoire de la communauté de Montail était partagé entre plusieurs seigneurs. Le prieur de Rochville lui-même exerçait sur une partie de Montail, dont l'église lui était rattachée depuis son origine, un droit seigneurial. Ce territoire comprenait également d'ailleurs quelques "fermes-fiefs", domaines non soumis à l'impôt seigneurial, à Maseyroux et à Montail même.

La paroisse de Montail quant à elle couvrait toute la rive droite du Doux jusqu'à Aurède, Gaudonoye, Fongées, Nino, les Rochettes mais englobait aussi quelques hameaux sur la rive gauche du Doux : les Egoux, Roumoy, Choctas, Bannelette.

Lors de la réunion en Août 1793 des communes du Crestet et de Montail, beaucoup de hameaux qui dépendaient de la communauté de Montail, sont rattachés aux communes de Gailhac et de Lamastre. Ceci a été l'objet de nombreuses protestations de la nouvelle municipalité car les bases de l'impôt n'étaient pas été modifiées en conséquence...

La paroisse actuelle de Montail a conservé approximativement la même étendue que celle de la paroisse de l'ancien régime.

Les Estimes de 1464, sans doute sans évaluer et ne prenant en compte que les familles ayant quelques revenus, signalent 16 contribuables pour le Crestet.

Il y a, en 1683, 286 habitants au Crestet et 400 à Montail.

Pour 1693 le nombre de feux est de 54 au Crestet et de 106 à Montail. Ceci correspond bien au nombre des 41 propriétaires payant la taille au Crestet pour cette même année.

55 chefs de famille sont imposés au titre de la capitation de 1714 au Crestet sur 80.

Dans le dénombrement de 1724, 58 chefs de famille sont recensés au Crestet pour 96 à Montail.

La capitation de 1740 au Crestet confirme un nombre de chefs de famille imposés de 56.

En 1773-1774 il y a 361 habitants au Crestet et 681 à Montail.

En 1801, après la fusion du Crestet et de Montail, la nouvelle commune dont les limites ont été certifiées compte 935 habitants.

En 1836 la commune du Crestet a 2035 âmes dont :

328 garçons, 237 filles, 169 hommes mariés, 169 femmes, 25 veufs, 47 veuves, le tout faisant 823 ménages

Après, la population diminue peu à peu, 777 habitants en 1851 pour maintenant se stabiliser, 405 habitants en 1875.

L'Instruction.

Rolle de la Taille de 1706 pour le Crestat (dépense prise en charge par la communauté)

" Plus cinq livres à Mr. Antoine Chébrida, précepteur de la paroisse de la faunesse de lad. paroisse et habitabilité pour partie du bouge de la maison où il habite."

1788

Le Crestat "gèges de la maîtresse, 100 livres" - Montail "gèges du maître d'école, 100 livres"

1803

Jean Joseph Bouvier, fils de Joseph Bouvier alors maire du Crestat, est le premier orsèchats à entrer à l'École Polytechnique. Après ses études primaires au Crestat il avait fait ses études secondaires à l'école centrale de l'Aradémie (Lyosé de Tournon).

1811

Joseph Adrien Bouvier, troisième fils de Joseph Bouvier, entra à l'École Saint-Cyr.

Mai 1825. visita pastorale au Crestat.

" Il y a une maîtresse d'école "

22 Août 1833

Le conseil municipal décide d'établir une école primaire au Crestat et fixe la rétribution à payer par les élèves :

" ceux qui apprennent à lire paieront par mois cinquante centimes,
ceux qui apprennent à écrire et lire l'écriture soixante quinze centimes,
ceux en sus qui apprennent l'arithmétique un franc."

Le conseil se charge de dresser ultérieurement la liste des élèves qui devront être admis gratuitement

Novembre 1833

La maison de Rose Fournier (grange de l'ancienne maison Soluelan, ultérieurement maison d'Adrien Montagnon du centre du village ?) est louée par la commune pour être utilisée par l'école.
(par la suite, l'école aurait été installée à Roux dans la maison Rieux).

12 Janvier 1834

Chamblo Antoine Apollinaire, notifié à la commune et ayant un brevet de capacité délivré par l'Académie de Nîmes le 12 Février 1833 commence à enseigner.

Il est officiellement nommé instituteur communal le 12 Avril 1834. Son traitement est de 200 francs + 50 francs pour indemnité de logement.

20 Octobre 1846. visita pastorale à Montail.

" Il y a pour l'instruction des enfants, une école dirigée par une fille du lieu. il y a environ 20 enfants "

18 Octobre 1856

L'école primaire du Crestat n'a plus de maître, Mr. Chamblo étant décédé. Le conseil propose de confier l'instruction des enfants à deux religieuses, l'une pour les petits garçons, l'autre pour les petites filles (deux pour le Crestat et deux pour Montail)

Mai 1857

acquisition d'une maison pour l'école du Crestat (vendue par Jean Jacques Grève)

Octobre 1857

installation d'une religieuse comme institutrice au Crestat.

Octobre 1858

souscription volontaire des habitants de la paroisse de Montail pour la réparation de l'école communale.

23 Juin 1859 - visita canonique au Crestat.

" L'école où sont admis les enfants des deux sexes est dirigée avec beaucoup de zèle par des soeurs de la communauté de Tournon."

Pendant la guerre de 1814, 1818 au Crestat.

" L'instituteur était le père Brunet de Gilhoc. L'école de garçons était en haut, les filles en bas. On faisait bien ce qu'on voulait - le père Brunet faisait l'école quand il avait le temps ! Nous étions une cinquantaine. Ceux qui voulaient apprendre pouvaient apprendre, mais l'hiver, pas l'été.

On lui faisait des farces : on lui buvait son vin dans la cave, on lui mangait son sucre. Alors il se mettait en colère et nous taposait.

Pendant les récréations on jouait aux billes le long du chemin, à la croix du cimetière.

L'instituteur sifflait le fin de la récréation mais personne ne venait..."

Les calamités naturelles, les épidémies.

Les calamités naturelles, sécheresse, pluies et inondations, gel, vent, foudre avaient autrefois des conséquences plus graves qu'aujourd'hui. Chaque sécheresse, chaque gelée était l'origine de disette ou de famine, elles mêmes souvent la cause d'épidémies...

- 1567 une grande inondation du Doux détruit une trentaine de maisons au sud de Lamastre
- 1578 très forte gelée dans tout le Haut-Vivarois
- 1585 très mauvaises récoltes, famine
- 1620 pluies, inondations du Doux
- 1683 année de disette
- 1701 sécheresse suivie d'inondations - 1705 gelée et sécheresse
- 1706 grêle et inondations - 1708 pluies torrentielles
- 1709 "le grand hiver" - "les blés, les noyers, les châtaigniers et les vignes périrent en grande partie"
- 1729 "les chonilles ravagèrent toutes les rivières et la plupart des récoltes furent compromises"
- 1739 "dommages par l'impétuosité du vent"
- 1740 récoltes "empêchées par les grêles" et "gelées au mois d'Octobre et de Novembre sur la vendange, les châtaignes, les truffes et autres fruits."
- Disette en 1750 à la suite des mauvaises récoltes de 1749.
- 1766, 1778, 1779 grêle, inondations
- été 1788 la sécheresse brûle les récoltes sur pied.
- hiver 1788, 1789, la plus rigoureux depuis le grand hiver de 1709, des forêts entières de châtaigniers périssent.
- 1789 grande crue du Doux, la place du marché de Lamastre est bouleversée de fond en comble.

On essayait de se protéger : contre la foudre en allumant le cierge pascal
contre la grêle en faisant sonner les cloches de l'église.

Du XVIII^e siècle, les États du Vivarois accordaient déjà des aides : chacun annonçait, sans doute largement, le préjudice qu'il avait subi et l'indemnité votée par les États était répartie proportionnellement aux déclarations.

- Ainsi en 1734 l'indemnité est de 128 livres au Crestat pour 24 propriétaires indemnisés
- En 1740 elle est de 100 livres pour 60 propriétaires au Crestat et de 120 livres pour 62 propriétaires à Montfort.
- Et en 1743 8 propriétaires indemnisés au Crestat pour un montant de 200 livres.

La peste fait des ravages de 1586 à 1587 en pleine guerre de religion et à la suite des mauvaises récoltes de 1585. Tournon perd 1500 habitants et 500 étrangers en 1586. Parmi les villages les plus éprouvés du Haut-Vivarois : Colombier le vieux, Bouviou, Arelbauc, Le Crestat et Montfort paraissent épargnés.

La croix devant l'église du Crestat, ancienne croix de cimetière, est datée de cette époque : fin du XVI^e siècle. Les "écots", sorte de boutons imitant des brandes coupées mais également peut être des bubons de peste peuvent laisser penser qu'il s'agit d'une croix de peste érigée en remerciement d'une certaine protection...

La peste réapparaît en 1606, puis de 1626 à 1630. En 1628 Tournon perd 2000 habitants.

De 1720 à 1722 c'est la grande peste dite "peste de Marseille".

Une ligne de sécurité est établie pour protéger les régions non encore atteintes :

"Partant de cette, remontant le Rhône, la ligne le quittait à Neuves et y gagnait le Vivarois, passant à Flots, à Colombier le jeune, au Crestat, à La Mestra, laissant Saint-Agrève à main droite, gravissait le Flagnac et se dirigeait sur l'Auvergne.

Elle était composée de deux soldats et un bourgeois ou paysan dans chaque botacque, les dites botacques étant distantes de deux cents pas les unes des autres et personne ne pouvait passer la dite ligne... Ayant même commandé aux soldats que tous ceux qui voudraient traverser la dite ligne de leur tirer dessus et de les tuer."

(Trois siècles de vie rurale en Haut-Vivarois, Charles du Guesst)

Au dessus du Crestat la ligne de sécurité suivait donc l'ancienne voie du Doux.

Les activités agricoles.

Le livre des censures, établi suivant les reconnaissances de 1757 pour le Crestat et Montail, montre des activités agricoles sensiblement identiques à celles d'aujourd'hui : arbres fruitiers et vignes, cultures, élevage et sériculture, sylviculture.

Nous connaissons quelques prix agricoles en livres, sols, deniers, pour le Crestat au XVIII^e siècle que nous pouvons situer par rapport à quelques prix-références :

Salaire annuel = 1776 à un domestique logé, nourri : 41 et 48 livres

Imposition moyenne pour un agriculteur propriétaire au titre de la taille de 1706 : 8 livres (1 livre = 20 sols, 1 sol = 12 deniers).

Les arbres fruitiers. La vigne.

Des arbres fruitiers sont signalés à proximité de chaque ferme. Il s'agit probablement de pommiers et de poiriers. Ils doivent être groupés en plantations comme les noms des lieux-dits "les Plantas" le laissent supposer.

Les noyers sont explicitement cités à côté de chaque ferme (lieux-dits "Nouyrou" ou "Nouyero")

La vigne couvrait une grande partie des terres cultivées de la commune. Chaque hameau avait sa vigne, à Montail, aux Traversiers, aux Durantons, à Bouter, à Bois des Bœufs. Les habitants du Crestat, de Moulin, de Balleguay, de Chénovier, avaient leurs vignes à Rîz de Costa, aux Coupetiers ou à Chasselière. Les plants étaient principalement de la Syrah mais il y avait également du Gamay et du Lalat.

Les cultures.

L'assolement des "terres labourées" était triennal : une année en truffes (pommis de terre), une année en seigle ou en froment, une année en jachères.

Tout au long du XVIII^e siècle le prix de la quarte (15 kg) de seigle varie plus en fonction de sa récolte qu'en fonction de la situation de l'argent :

48 sols en 1693, 32 sols en 1709, 25 sols en 1762 (ou 50 sols pour la quarte de froment).

Les locations et les impôts étaient le plus souvent payables en nature. Les mauvaises années, spécialement à la fin du siècle, étaient ainsi doublement défilantes pour les agriculteurs.

un mulet s'achetait 110 livres en 1760, une paire de bœufs 190 livres en 1779.

Chaque hameau avait son chénovier : la quintale de chènevre se vendait 30 livres en 1750.

L'élevage

- Le ver à soie

On commence à planter des mûriers dans le Haut-Viverois dès le début du XVIII^e siècle. Les granges sont aménagées en magnaneries. L'élevage du ver à soie apporte un complément de revenu inespéré...

La belle époque de la sériculture se situe entre 1825 et 1855 mais il y a encore 50 éleveurs au Crestat en 1909 qui produisent 1346 kg de cocons.

- Le bétail

Ce sont d'abord les vaches de pays que l'on fait travailler et qui donnent ce qu'elles peuvent de lait... En 1745 une maladie fait des ravages. Le laitage vient même à manquer.

une vache valait 60 livres en 1760

Ce sont ensuite les chèvres. Un décret du roi en 1725 en interdit l'élevage au Crestat et dans toute la région pour stopper les dégradations dans les bois. Malgré de nombreux rappels en 1749, 1748, 1756, il ne sera jamais appliqué.

Ce sont ensuite les moutons et surtout le cachon élevé soigneusement en vue de la laine de Nant.

- Les volailles

En 1780, une galline (poule) vaut 10 à 14 sols, un canif (lapin) 10 sols, une paire de poulets 10 à 16 sols, les œufs 1 sol les deux.

La sylviculture

Le territoire de la paroisse du Crestat était couvert aux deux tiers de bois : "bois châtaigniers", "bois châtaigniers et pins", pins, chênaies. Les châtaigniers, "arbres à pain" étaient particulièrement soignés. Les châtaignes se vendaient 50 à 60 sols le quintal vers 1790.

La Société rurale

La société rurale, sous l'ancien régime, était très hiérarchisée. De plus, dans les petites communautés vivantes obligées de vivre en économie fermée, les fonctions étaient variées. Nous relevons ainsi dans les actes et registres de la communauté du Crestat :

- les bourgeois, propriétaires entiers ou personnes exerçant une profession libérale,
- les "ménagers", propriétaires exploitants à la tête de domaines importants,
- les "laboureurs", propriétaires exploitants de petits domaines,
- les "bressiers", petits agriculteurs possédant quelques arpents de terre,
- les "travailleurs de terre", journaliers travaillant pour le compte des ménagers ou des laboureurs,
- les fermiers, exploitants non propriétaires prenant des domaines "à ferme"
- les "grangiers", ou métayers (le grangeage était la forme la plus fréquente de location)
- les maîtres artisans, les compagnons artisans,
- les valets et les servantes,
- les veuves.

Quelques précisions doivent pourtant être apportées à cette classification :

Souvent les propriétaires non exploitants n'habitaient pas sur la paroisse,

Ce sont les descendants de Pierre de Sauveterre de Tréstant et ensuite de François de Tournemine de Noyce, propriétaires du domaine de Noleud.

Ce sont les seigneurs de la Chapelle de Boucieu qui, sans doute à la suite de donations, possédaient des maisons et des terrains au Crestat, à Naulin et aux Durantons.

Des ménagers pouvaient être propriétaires et exploiter des terrains sur le Crestat sans y habiter.

C'est, par exemple, la famille Garde de Tincay ou de Robert, la famille Rollier, la famille Trellier des Rochettes hautes sur la paroisse de Nentail, la famille Eydelins de Bonneton sur la paroisse d'Empuany.

Les artisans sont souvent eux-mêmes propriétaires de terrains qu'ils exploitent ou font exploiter.

Ainsi Jean Bouvier, qui est indiqué comme laboureur en 1674, a continué à exploiter ses terres après l'ouverture de son auberge vers 1688.

Il peut également y avoir dans la même famille, et vivant sous le même toit, plusieurs professions.

Dans les rôles de la taille pour 1693 et 1706, 60 propriétaires de terrains sont imposés : 14 habitent sur la paroisse du Crestat, 19 sont "forains" (habitent dans une autre communauté).

Parmi les 10 propriétaires les plus imposés on relève :

- | | |
|-------------------------|---|
| 4 ménagers au Crestat : | Pierre Lassa des Durantons, Jean Bonnet des Durantons, Jean Flurat de Bouton, Pierre Nolin de Naulin. |
| 1 ménage forain | Antoine Trellier de Rochettes hautes, |
| 3 bourgeois | Jean Bonnet notaire au châteaui, Pierre Roux praticien à Roux, Claude Cassechas procureur juridictionnel des terres des Bases aux Girauds, Jean Fauret, |
| 1 tisserand | André Flagninat au Crestat. |

Ils paient 57% en 1693, et 51% en 1706 du montant de l'imposition totale.

A eux seuls, les 4 plus imposés paient 31% en 1693 et 28% en 1706 du montant de l'imposition.

Nous trouvons dans ces rôles ainsi que dans les actes de la même époque :

Vincent Boissen est ménager de Boye Foueyro, Jean Liève Badau est ménager du Crestat (son fils, lui, sera despier), Antoine Nardin est ménager à Noyoud.

Pierre Flagninat est laboureur à Nichen, Antoine Casat et Philibert Roujol sont laboureurs à Traversioe, Jean Roux est laboureur à Bouton, Jean Delicieux laboureur au Crestat.

Jacques Challa, Jean Roulmond, Antoine Tressat sont bressiers.

Floury St. Just est travailleur de terre à Traversioe, Claude Robert l'est aux Durantons.

Nichol Rochas est granger des Lassa des Durantons pour leur domaine de Basel.

Claude Bauchet est valet de Pierre Champet au châteaui.

Les rôles de capitation de 1711 et de 1714 donnent une image plus complète de la population du Crestat dans la première moitié du XVIII : siècle. L'imposition porte sur l'ensemble des revenus et pas seulement sur les revenus financiers.

30 chefs de famille sont recensés mais seulement 23 sont imposés.

On voit apparaître quelques artisans parmi les 10 chefs de famille les plus imposés. Ce sont ainsi :

Jacques Junique charpentier à Boilaigue (1714)

Guillaume Juge mégot aux Basses (1714)

Joseph Bouvier hôte au Crestat (1714)

Ces 10 propriétaires paient 64% en 1714 et 57% en 1714 de l'imposition totale.

Les chefs de famille vivant exclusivement de la culture sont 29 en 1714 (dont 23 imposés) et paient 54% de l'imposition. Ils sont 32 en 1714 et paient 52% de l'imposition.

En 1714, parmi les 23 chefs de famille agriculteurs, il y a :

13 ménagers ou laboureurs. En plus des ménagers déjà connus, Bonchat, Lassè, Murat, Macfin etc... nous voyons apparaître Jacques Chénavier au Chénavier, François Joly et Alexandre Bolein aux Girauds. Abraham Aynard est laboureur à Traversier.

7 travailleurs au bled : Jean Cadet, Barthélémy Baucher, Pierre Négrier, André Aynard, Jean Roux, Pierre Eydeléon, Jean Eynard.

1 fermier et 18 grangiers. La plupart des grangiers ne sont pas imposés. Très peu d'ailleurs sont originaires du Crestat.

Les artisans sont 26 et paient 28% de l'imposition totale.

Il y a également 4 valets et 8 servantes :

3 ménagers ont chacun 1 valet et 1 servante

3 ménagers n'ont qu'1 servante.

Le notaire, Jean Bonchat, a un valet et une servante.

Le curé a une servante.

3 ménagers du Crestat ont un grangier.

Dans le livre des reconnaissances de 1757, 57 propriétaires ont leurs biens soigneusement détaillés. 16 d'entre eux ne résident pas sur la paroisse du Crestat. Ils paient 28% de l'imposition calculée sur la base des prix de 1762.

Parmi les 10 chefs de famille les plus imposés, les ménagers sont toujours les plus nombreux.

Jean Bonchat, notaire au Chénavier, est toujours le plus fortement imposé. Viennent après lui :

Jean Joseph Rouvère, ménager à Bouton,

Joseph Bouvier hôte au Crestat,

la veuve de Joseph Gerde de Roux,

Jean Rebeller tailleur à Boilaigue ...

En cas de fermage, de domaines mais surtout de simples parcelles, il apparaît que les prix de location sont très élevés. C'est généralement d'ailleurs le propriétaire qui paie les impôts : la location est franche de toute taille et conso.

L'habitat est relativement dense et dispersé dans la campagne.

Si il n'y a que 18 maisons dans le village même du Crestat, les fermes et les hameaux existent déjà tels que nous les connaissons aujourd'hui.

Il y a 5 maisons au Chénavier (la Bonchat), 4 maisons à Fleutin, 3 maisons à Boilaigue,

4 maisons aux Girauds, 2 maisons à Vignat (Chopautier), 3 maisons aux Duranton,

3 maisons à Traversier, 3 maisons à Bouton.

Les coutumes agricoles.

Les reboules.

Après les travaux pour lesquels on faisait appel à de la main d'œuvre extérieure, il y avait toujours une reboule. C'était pour la fenaison, pour la moisson, pour le battage, pour les vendanges mais aussi pour le fin de construction d'une maison.

On mangeait le lapin en civet (la "reboule" ou le "reboulet")

Après la reboule des vendanges, et seulement après celle là, on dansait.

La tuode.

Le semaine avant Noël, on "tuait la coïoune" - on tuait le cochon.

La cueillette des feuilles de mûriers.

Dès la naissance des vers à soie il fallait assurer leur alimentation. Pendant pratiquement 3 semaines le jour, et même la nuit, tout le village était grimpé dans les mûriers pour cueillir les feuilles. On s'interpellait d'un mûrier à l'autre, d'un champ à l'autre. Toute la campagne était animée de chansons.

Le dévaccage

Pendant la mois de Juin on réunissait les femmes, et seulement les femmes, pour sortir les fils de soie des cocons. Elles en profitaient pour raconter beaucoup d'histoires.

Le battage au fléau

On commençait par bien nettoyer l'aire et on disposait les gerbes à plat. Puis les batteuses se plaçaient en deux escouades de 2 à 3 chacune, face à face. On tapait de main à son tour de telle façon qu'il y ait un battage presque continu. Il ne fallait pas emmêler son fléau avec celui de son voisin. Après, on retirait la paille et on comassait le blé avec une sorte de râteau-bélier.

A midi il y avait une pause pour le déjeuner. Avant de partir on disposait les gerbes pour pouvoir plus facilement reprendre le travail après le repos. Si pendant le déjeuner d'autres batteuses arrivaient à battre le blé sur l'aire sans se faire remarquer, ils avaient droit à une tournée. Ainsi Louis Chambles, qu'on il était jeune, essayait de venir battre à Bouton. Après le battage, pour séparer le grain de la balle, on utilisait le ventiletour ou "tarote".

Le battage à la machine.

On a battu au fléau jusqu'à la guerre de 1914, et même plus tard dans les endroits.

Les premières batteuses sont apparues vers 1900. Au début on ne battait que sur la route et chacun apportait ses gerbes. On battait au pont au Bonnet et chez Marius Craugot.

Il y a eu Jubilé, de Vernoux, qui venait avec sa machine. C'était un ancien mécanicien de la marine. Quand la batteuse avait un incident, il allait chez le forgeron du village et se reposait sa pièce lui même.

Il y avait aussi Capitaine, de Nozières, sa machine avait un magnifique sifflet. Pendant la reboule, après le battage, il signifiçait son contentement sur sa fourchette en chantant.

L'équipe de la batteuse comprenait deux à trois ouvriers - pour aider en plus on faisait appel aux voisins. Comme la poussière desséchait les gazies on buvait sec. A la fin de la journée, quand il fallait se rendre à la reboule, tout le monde était fin sec.

Quand une "portière" était terminée, on y faisait monter une jeune fille pour mettre le bouquet. On en profitait pour regarder par dessus et on se rigolait...

Bien après, on a pu conduire les batteuses dans chaque hameau, et ce n'était pas toujours commode. Pour Meyens par exemple la batteuse était obligée de venir par Arlabasse. On lui faisait franchir le Doux en attelage jusqu'à 7 paires de bœufs.

Les "coursés".

Pour les travaux exceptionnels, au plus du volat que chaque grosse ferme avait généralement, on faisait appel à des "travailleurs de la terre", à des journaliers. Quand ils étaient 5 à 6, ils constituaient une "course".

Il y avait la course des pommes de terre, la course des vendanges, la course des noix.

Ausset de prendre le travail, le matin, on leur servait un repas sans vin, avec seulement de l'eau. Celui qui mettait trop longtemps pour manger était renvoyé...

Les mandées.

Il était aussi nécessaire de faire venir du monde pour certains travaux à l'intérieur de la ferme.

Il y avait ainsi la mandée des noix.

C'était toujours un samedi. On s'installait sous le colbert ou dans la cuisine. Les coques étaient déjà cassées et on trait les noix sur des tables. Quand le travail était terminé on faisait griller des châtaignes, on jouait aux cartes et bien sûr on buvait des canons. Quelquefois même on dansait...

Il y avait des mandées de noix à Michon, à Boutan, aux Girauds et à Branneton.

Les noix étaient apportées au moulin de Lamestre pour faire l'huile qui était ensuite conservée dans des barils en pierre.

Les vendanges.

Les vendanges au Crestat, à Riff de Costa mais aussi aux Courpetières et à Chassalidère étaient une fête pour tous, petits et grands. On travaillait dur mais on buvait bien aussi.

On ramenait les grappes à la ferme et on les foulait aux pieds dans le pressoir en chantant.

Le soir, il y avait toujours une reboute.

Les foires, les marchés.

Il y avait d'abord les foires :

la Foire de la St Mathieu le 21 Février à Bouciau, créée en 1546 sous François I^{er};

les Foires de Colombier le 14 Mars, le 11 Juin et le 25 Juillet.

les Foires de Lamestre, qui étaient déjà mentionnées en 1680, le 6 Mai et le 23 Septembre

la Foire aux vignons de Tournon le 30 Août. à la Saint Michel.

et il y avait aussi les marchés chaque semaine, le marché à Bouciau le Jeudi mais surtout le marché du mardi à Lamestre.

"On partait en charrette très tôt, parfois même à 2 heures du matin pour les châtaignes, afin d'avoir les meilleures places au marché. On vendait à la lanterne.

C'est vers 1840 que le début du marché a été fixé à 8 heures.

Tout le monde descendait à Lamestre.

Nicolas Cougnet avait un cheval et il prenait pour aller au marché 10 à 15 paysans. On lui donnait 5 ou 10 sous. Il y avait aussi le père Anobonne du creux de Rallier et Louis Perrin de Colombier qui en prenaient quelques uns, les autres y allaient à pied par le chemin à talons."

La laitière, la louée.

La louée se faisait à Lamestre à la Foire de la Saint Michel le 23 Septembre. Ceux qui voulaient se louer mettaient une branche de laurier à leur chapeau. Puis il n'y eut plus de louée à Lamestre mais à Dossignes le 26 Mars. C'étaient des gens du Douphiné qui venaient se proposer pour travailler à la campagne. Les gens du pays qui voulaient se louer trouvaient facilement sans aller à Dossignes.

Les fontaines - les croix.

Les fontaines et les croix avaient, dans l'ancien monde rural, deux fonctions complémentaires : l'eau permettait le via que la croix devait protéger. Cette juxtaposition fontaines - croix se retrouvait ainsi dans les villages, dans les hameaux et les fermes, sur les chemins et les routes. Peu à peu, et spécialement avec le contre-réforme du début du XVI^e : siècle, les croix ont perdu leur fonction protectrice pour devenir le symbole plus désintéressé de la foi profonde des populations : ce sont jusqu'à nos jours toutes les croix de mission de notre campagne vivaroise.

Les fontaines de village.

Les fontaines servant à alimenter toute une communauté étaient généralement placées sous la protection d'un saint :

pour le Crestat, au carrefour de deux routes importantes, c'est Saint Roch qui protège les voyageurs, pour Mantell, c'est Saint Pierre qui a aussi donné son nom à un rucher à l'est du village.

Dans les deux cas le saint est aussi le patron de la paroisse.

Les sources avaient souvent un caractère magique et curatif qui avait fait l'objet d'un culte païen, christianisé par la suite : on baignait ainsi les enfants grincheux ou "sencirés" dans la fontaine St Pierre de Mantell appelée aussi la "cros de la rana". On y allait chaque année en procession le jour de la St Pierre pour y baigner tous les enfants. La fontaine est surmontée d'une croix en fonte placée au siècle dernier et qui a probablement remplacé une croix plus ancienne.

La fontaine Saint Roch du Crestat n'était qu'une simple écluse au tous les habitants du village venaient puiser l'eau. Le lavoir auvert n'a été construit qu'après la guerre de 1914.

Les fontaines de hameaux, de fermes.

Quelques hameaux de formation ancienne avaient leur fontaine située dans les "communs", mais, plus fréquemment, les habitants utilisaient la fontaine de la ferme autour de laquelle le hameau s'était constitué. Certains n'avaient le droit de puiser l'eau que la nuit, les autres au lever du jour ou au crépuscule.

Les fontaines coulaient dans des écluses, soigneusement entretenues, où on lavait le linge, toujours le lundi. Une petite croix de bois était généralement placée tout à côté.

L'uberge Bauvier, au centre du village du Crestat, avait la propre fontaine qui existe encore aujourd'hui.

Les fontaines de chemins, de routes.

Le long des chemins muletiers, et plus tard des routes construites pour les voitures attelées, il était nécessaire d'aménager des fontaines pour désaltérer les bêtes, particulièrement en haut des côtes. Il y a ainsi, tout autour de Lamastre de nombreuses fontaines dites "fontaines du chien" car l'eau coulait d'une pierre grossièrement taillée en forme de tête de bête. Deux de ces fontaines sont situées sur la commune du Crestat : la "fontaine Croixjean" appelée également "fontaine du vieillard" à cause de la tête qui était encore reconnaissable au début du siècle, à proximité du col de Bouton au dessus de la "Fontfroyche" et la fontaine du chien, "font de ozi" sur la route de Mantell au Plat sous les Traverses.

Les croix de village.

Il y avait les croix de place et les croix de cimetières.

La croix "Vella" était élevée initialement sur la petite place du Crestat, au carrefour des routes de Tournon et de Bauvier. Son croisillon a été probablement détruit à la Révolution suivant l'arrêté du 23 Frimaire An II (1793) :

"Les commissaires nommés dans chaque canton feront démolir... les croix faites en pierre ou en bois. Si la pilestra perpendiculaire des croix en pierre ou en bois est... Rest pour former des pyramides, ils les feront conserver pour servir de guide aux voyageurs..."

Ainsi ont été détruites toutes les croix de Lamastre.

D'après la tradition, le croisillon de la croix Valla aurait été antérieur dans le jardin du presbytère. Le croisillon actuel a été refait en 1864 quand la croix a été réinstallée au croisement de la route de Boucieu et de la nouvelle route de Tournon. Son fût est semblable à celui de la croix de l'église et doit dater de la même époque.

La croix de l'église était la croix de l'ancien cimetière du Crestat au XVIII^e siècle. Son soubassement a été construit en 1860 quand la croix a été déplacée et déplacée dans l'axe de la porte de l'église.

Le fût a, à sa base, un dé carré surmonté d'un motif décoratif de section hexagonale permettant le raccordement avec la section ronde.

Le fût lui-même est cerné et décoré d'écaüs, sorte de boutons imitant des branches coupées, ou peut-être aussi des boutons de poste...

A mi-fût sont placés deux personnages en robe, sans doute les donateurs, agenouillés sur leur écu portant un lion rampant contourné.

Le croisillon se raccorde avec le fût par un simple tore. Son montant et ses bras sont de section ronde avec également des écaüs. Chaque extrémité se termine par un fleuron composé de quatre pétales et d'un bouton central.

Sur la face avant est sculpté un Christ couronné, tête penchée, aux cheveux longs, portant barbe et moustache. Le n. 52 placé derrière la tête, adhérent au montant vertical, les bras sont horizontaux. Les mains se referment sur les clous. Le ling. est tenu à droite et ne recouvre pas les genoux. La jambe droite croise sur la gauche.

Sur la face arrière la vierge debout, portant l'enfant dans ses bras est surmontée d'un dé.

De part et d'autre du Christ deux personnages sont taillés dans la même bloc que le croisillon. Ils reposent sur une base propre, figurent une tête d'ange, et font saillie sur le fût. Il s'agit sans doute de Saint Jean et de la vierge.

Cette croix, qui est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques est datée de la fin du XVI^e siècle.

Le lion des écus est peut-être le lion des Saint Didier et des Joyeux. En ce cas la légende concernant cette croix serait vraie. Mais c'est plus probablement, compte tenu de sa datation, le lion des Tournon. En ce cas la croix aurait toujours été au Crestat.

Les croix des cimetières actuels du Crestat et de Montail ont été érigées au XIX^e siècle.

Les croix de hameaux et de maisons.

Chaque hameau avait sa croix, généralement placée à son entrée principale : Benchat, Ranothos. Les maisons elles-mêmes étaient protégées : croix de façade en bois ou en fer (Benchat, Ladoth, Bonnelon) ou croix de seuil, peintes ou gravées dans la pierre d'un pied, droit de la porte, en bois ou en tôle clouée sur la ventail.

Les croix de chemins.

Les anciens chemins étaient jalonnés de croix servant à la fois de protection et de repère. La suite de crêtes, qui parcourait entre le Duzon et Lemestre la voie du Doux, était appelée au XVIII^e siècle la "montagne des croix" : croix de Feysse, croix de Coussedan, trois croix d'Estozot érigées sans doute pour annihiler la puissance maléfique du pied du diable à proximité du col.

Les croix mémorielles.

Ce sont d'abord les croix de mission : croix en fonte à l'entrée du Crestat (1837) et à Montail (1868) celle de Chasselièvre érigée en 1868 à l'occasion d'une mission d'un père capucin de Crest et reconstruite en 1922, croix de mission de Rampion.

Ce sont ensuite les croix d'écarter comme celle du Coussedan (Just Gestejat 1898).

L'artisanat textile. Les matières de l'habillement.

La fabrication d'étoffes et de toiles a occupé, tout au long du XVIII^e siècle, une partie importante de la population des campagnes en Haut-Vivarois et en particulier au Crestet.

A partir de la laine on fabriquait le "drap de Tournon" (tissu foulé par foulage), la "rotine de Tournon" (étoffe de laine croisée) et le "burata de Lemaître" (étoffe grossière de laine brune).

A partir du chanvre ou du lin on fabriquait la toile pour la linge de corps.

Seuls les draps et les rotines de Tournon étaient vendus à l'extérieur de la région. Selon la réglementation devaient être inscrits sur chaque pièce en largeur d'une aune (A. Rom), le nom du fabricant et son lieu d'habitation. Toutes les pièces devaient être apportées à Tournon où, avant leur mise en vente, elles étaient contrôlées par des "jurés-gardes" qui y apposèrent le "plomb de visite".

Malheureusement l'artisanat textile disparaît à la fin du XVIII^e siècle. Seule la production de toile de chanvre et de burata de laine subsista pour les besoins locaux.

Il y avait au Crestet en 1714, sur 30 chefs de famille recensés et 65 realement imposés :

12 artisans (10 imposés) dont 2 cordours, 7 tisserands, 2 drapiers, 1 pillon (chiffonnier) et en 1710 sur 66 chefs de famille imposés :

10 artisans dont 1 cordour, 8 tisserands, 1 drapier.

D'après leur imposition, les revenus de ces artisans étaient faibles et bien inférieurs à ceux des agriculteurs.

Les cordours peignaient le chanvre ou la laine. chaque homme avait son chânevier.

Le chanvre était d'abord "roulé" par immersion dans l'eau, une écluse longue et étroite pour la rouissage se voyait encore récemment au Banchet. On le séchait ensuite au soleil et on le peignait avant de le filer au fuseau ou au rouet.

Nous connaissons :

Claude Montaud cordour au lieu des Estrades en 1687

Jean Pierre Daru cordour au Crestet en 1701

Pierre Duchoux cordour de laine au lieu des Durantons de 1702 à 1714

André Magninat cordour au Crestet de 1705 à 1714

Mathieu Négel cordour en 1710

Le 24 Mai 1816 décès de Marianna Bouvier fileuse demeurant au Crestet.

Le 12 Octobre 1817 décès à l'âge de 82 ans de Joanna Bouvier fileuse aux Durantons, veuve Giraud.

Un atelier de cardage de laine existait jusqu'aux années 1930 dans la maison du roi de Bouziau.

Avec le fil, les tisserands fabriquaient les tissus de laine ou les toiles de chanvre.

Nous trouvons :

en 1634 Jehan Eyraud, vers 1673 Jean Eyraud (peut être le même...)

en 1673 Durand Rayne tisserand aux Durantons

de 1688 à 1706 Jean St. Just tisserand aux Traversiers

Etienne Cromier est tisserand au Crestet de 1702 à 1705

son fils François est également tisserand de 1706 à 1714

Espelt Salvaton est tisserand de 1702 à 1714

Pierre Abrial est compagnon tisserand au Crestet de 1703 à 1714

Claude Chapautier est tisserand de toile à Banneton de 1705 à 1714

Jean Boisson est tisserand aux Durantons également de 1705 à 1714

Claude Berna est tisserand au Crestet en 1705

en 1714 Vincent Guisson, Durand Rayne

en 1710 Pierre Salvaton, Claude Chapautier, François Daru, André Magninat, Jean Antoine Nelin,

Jean Louis Bouvier, Jean Julien Guersan, François Ravier

en 1773 décès de Louis Bouvier tisserand au Crestet âgé d'environ 66 ans.

Dans certaines familles on est ainsi tisserand de père en fils : ce sont les Cromier, les St. Just, les Salvaton (qui habitait au centre du village), les Chapautier.

Après la guerre de 1914 on cultivait encore le chanvre. On donnait les pelotons de fil à un certain Goubellon du Ruy qui rapportait les draps tissés.

Vers 1920 Adrien Montagnon créa au Crestet un atelier de tissage de soie mais, compte tenu des difficultés de l'industrie de la soie, est obligé de le transformer en atelier de caissettes en 1938.

Les drapiers étaient des marchands spécialisés dans la vente des draps et des toiles. Ils constituaient l'aristocratie de l'artisanat textile et appartenaient généralement aux familles des ménages les plus riches.

Ce sont ainsi pour le Crestat :

- en 1681 Claude Furet de Bouton
- en 1701 Jean Bessa drapier, installé d'abord aux Curentans puis aux Girauds - Jacques Bouton drapier au Crestat et Jean Chespeyrier drapier à Nignol - Jean Claude Jugo est drapier à Balbaigue de 1701 à 1711, en 1711 François Bessé.

La vie en économie fermée imposait dans chaque communauté la présence de tailleurs d'habits, de chapeliers, de cordonniers, de sabotiers.

Les tailleurs d'habits.

- Florentin Furet est tailleur, probablement à Bouton, en 1674,
- Antoine Junique est tailleur à Moulin de 1701 à 1706,
- Jean Pierre Joly est tailleur, sans doute aux Girauds, de 1701 à 1711
- Jean Rebaillet, marié à Marie Molin, est tailleur d'habits à Moulin en 1759.

En 1736, un habitier de cotonnade coûtait 4 livres, 10 sols.

Mais bientôt les vêtements de confection vendus sur le marché ou à la foire de Lamoignon font concurrence aux vêtements des tailleurs villageois.

Pourtant, après la guerre de 1814, un certain Basset de Romans possédait encore dans les fermes du Crestat, prenait les mesures pour les vêtements de travail et les ramenait terminés.

À la même époque Joséphine Rioux, épouse d'Adrien Reyraud, faisait des chemises sur commande.

Les chapeliers

Les chapeaux étaient d'abord en laine du XVIII^e siècle, puis en feutre.

Un chapeau coûtait de 2 à 4 livres en 1736.

- En 1674 Claude Tricot, chapelier, habite Bayre-Bavayra
- Louis Valzer est chapelier au chanozier et Pierre Flaclet au Crestat en 1705
- En 1740 Jean Vohery.

Plus récemment Adrien Reyraud était vendeur des chapeaux avec sa fille Marie et son fils Joseph sur les marchés de Lamoignon et de Saint-Félicien. Mais il ne les fabriquait pas : les casquettes et les bérats venaient du Luy, les chapeaux de feutre venaient de l'Aube.

Les cordonniers

La complexité du travail des "cayratiers", qui nécessitait un long apprentissage, leur donnait un grand prestige auprès des autres artisans.

Nous trouvons au Crestat, en 1714, un cordonnier "le nommé Couzet".

Une paire de chaussures valait relativement cher :

- entre 2 livres 8 sols et 3 livres 15 sols en 1735
- 6 livres 15 sols en 1787.

Louis Giraud avait son échoppe de cordonnier à côté du café Malburet vers 1900. Mais il fut lui pendant la guerre de 1814 et Joseph Guillet prit sa succession vers 1881. Charles Junique commença son apprentissage chez lui avant de partir à Colombier, à Tauman puis à Romans.

Les sabotiers

Ils venaient de domicile pour faire les sabots et apportaient leurs outils.

- en 1701 Antoine Vexier est sabotier au Crestat.
- nous trouvons en 1740 Jacques Rognat dit Redier.

Nous avons connu Vital Oueloux, qui était en même temps coiffeur, et nous connaissons encore Edouard Saugier de la Blanche.

Les pillans (chiffonniers)

Ils devaient recueillir les vieux chiffons pour les porter à Annemay pour faire du papier. Nous pourrions déjà Pierre Gadet en 1714...

Les auberges, les cabarets, les cafés.

On logeait à pied et à cheval dans les auberges.

On servait "à boire et à manger" dans les cabarets, mais seulement aux personnes de passage ou à celles habitant à plus d'une lieue sous peine d'amende.

Le commerce de la viande et du vin, donc le droit de tenir une auberge, était soumis à un impôt : le droit d'aquivalance (la vie du propriétaire en était exempté). Ainsi par exemple le droit d'aquivalance pour l'auberge Bouvier était de 36 livres en 1761.

Le village s'étant développé à l'intersection de deux routes, il est probable qu'il y ait toujours eu une auberge au Crestat.

La première indication d'une auberge date de 1637 :

"La cinquième et cachée" de l'auberge au Crestat rouvert à 5 livres

(ce qui paraît très cher s'il ne s'agit que d'une seule personne...)

En 1667 François Blassenc, de Retourbeur, descendant de saint Nicolas avec un équipage de 24 muletiers fait boire les muletiers du Crestat pour 6 sols.

Le 3 Février 1688 Louis Bouvier est indiqué comme "hôte au Crestat". Comme ce même Louis Bouvier est porté comme laboureur sur un acte de 1684, il a dû créer son auberge entre ces deux années.

Son fils Jean lui succède et son petit fils Joseph aussi jusqu'à sa mort en 1763. Il semble que sa veuve Marie Louise Delhomme et ses descendants aient conservé l'auberge jusqu'en 1821 mais sans l'exploiter aux-étoiles.

Dans le rôle de capitation de 1714 est cité un autre aubergiste, Jean Delinon. Il y aurait donc eu deux auberges au Crestat à cette époque.

L'auberge Bouvier était tenue pendant quelques années, à la fin du XVIII^e, par un certain Mantuscat.

En 1789 nous trouvons Jean Pierre Rogey aubergiste au Crestat.

et vers 1791 Jean Pierre Colange.

Le 3 Avril 1803 Jean Rouby est cabaretier au Crestat. Il habite Roux mais doit exploiter l'auberge Bouvier qu'il rachète en 1821.

En 1828 Antoine Viollette, aubergiste, habite au lieu et commune du Crestat.

Romain Velle, vers 1866, installe sur son auberge placée à la jonction de la route de Boucieu et de la nouvelle route de Touman cette inscription que l'on pouvait encore lire en 1947 :

"A l'arrivée des voyageurs, Velle aubergiste loge à pied et à cheval"

Le relais de poste était alors chez lui ainsi que chez Rouby qui avait transféré son auberge sur la petite place. Chacun avait une grange avec deux portes par lesquelles les diligences pouvaient facilement entrer et sortir.

Aujourd'hui nous avons toujours, au plain-achèvement, l'hôtel restaurant Guillet à l'entrée du village sur la route de Lamestre et aussi le restaurant Ceneux, avec son camping, au hameau des Achetes.

Les cafés étaient nombreux au début du siècle. Il ne reste plus que deux au jourd'hui.

Il y avait le café Rouby (l'auberge d'Edouard Rouby sur la petite place), le café Mantuscat au centre du village, le café Ceneux (construit par Nicolas Ceneux à l'entrée du village côté Touman, repris par la suite par Joseph Gaspard), le café Rabian (repris après par Joseph Guillet puis par Henri Guillet son fils qui l'a transformé en hôtel-restaurant), le café Chamier (maintenant maison occupée par Madame Duchaux), le café Furel (installé par Joseph et maintenant tenu par son fils Félix Furel).

Le commerce de détail, les métiers de l'alimentation, le travail du fer.

Le commerce de détail, les épiceries

En dehors des achats effectués dans les marchés, mais plus spécialement à l'occasion des foires, le commerce de détail était assuré par le colportage. Des marchands ambulants, venant généralement d'Auvergne, passaient de ferme en ferme proposant couteaux, aiguilles, fil, pector etIFFes, calendriers, almanachs, livres etc...

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que l'on assiste dans les villages à la création de magasins. C'est pour le Crastat Félix Faurel qui, avant 1900, ouvre une "épicerie saennaise", c'est ensuite Joseph Rioux (il sera tué à la guerre de 1914) qui, dans son débit de tabac, vend de menus objets.

Jusqu'en 1961 Céline Faurel règne dans une merveilleuse boutique à l'odeur indéfinissable où l'on trouve de tout : habits, marcache, alimentation, papeterie, quincaillerie et même, pendant un certain temps, de l'essence...

Louise Ferrin, épouse d'Adrien Ferrin, tient de son côté une épicerie-alimentation qui est continuée aujourd'hui par Jeannette Ferrin, épouse de René Ferrin.

Henri Guillot a, avec son café-restaurant, un débit de tabac et vend journaux et cartes postales.

Roymond Rioux a repris, avec ses filles, le poste d'essence de son mari Georges Rioux, déédé.

Les boulangers, les boulengars.

Chaque ferme isolée avait son four à pain. Dans les hameaux de constitution collective ancienne (Durantans, Traversières) il existait dans les "communs" un four indivis entre les habitants. Pour les hameaux qui s'étaient peu à peu formés autour d'une ferme principale, les habitants avaient un droit de cuisson dans le four de cette ferme (Bouton, Roux, Bonchet, Maulin).

Dans le village du Crastat le pain devait être cuit dans un four commun et un habitant en assurait la cuisson pour les autres habitants.

Ainsi en 1733 "Jean Louis Bouvier, boulanger au lieu Crastat"

et en 1777 "Nicolas d'Antoine Bouvier, boulanger au Crastat, âgé d'environ cinquante six ans"

Adrien Ferrin, après son mariage avec Louise Rioux, s'installe comme boulanger au Crastat en 1921. Son fils, René Ferrin, a pris aujourd'hui sa suite. Il rayonne dans toute la région...

Roy d'ailleurs un boulanger de Lomestras avait des décharges au Crastat (Vallon, gendre Plantognon) dessert plusieurs fers par semaine les différents hameaux de la commune.

Les bouchers - les charcutiers

Jacques Reynaud et Michel Gros ont pris la suite de leurs pères respectivement comme boucher et comme charcutier. Ils ont leur boutique au Crastat mais vont vendre aussi sur les marchés.

Les potiers

Les poteries courantes "pots et écuelles de terre" étaient achetées sur les marchés et provenaient généralement du Dauphiné ou de Saint-Désirat en Haut-Vivarois.

Pierre Blache est pourtant signalé comme potier à Bois des Bonis en 1703.

Le travail du fer, les maréchaux ferrants

Le maréchal ferrant était un homme très important dans le village : il ferrait les vaches et les mûles, fabriquait les outils, les ferrures des jougs et des charrettes (moyeux, bandages de roues) mais également les ferrures de charpentés et de menuiserie pour le bâtiment.

Adam Odet, maréchal, meurt en 1640

Jean Chataud est maréchal en 1701, il meurt en 1705 et son fils Jean lui succède.

Pierre Odet, déjà maréchal en 1675, meurt en 1702 et son fils Pierre prend sa suite.

Il y avait ainsi pendant cette période de la fin du XVII^e et de la première moitié du XVIII^e siècles deux maréchaux ferrants - au Crastat. Les Odet sont maréchaux de père en fils -

En 1716 un seul maréchal est mentionné : Libero Royno.

Après la guerre de 1814, Victor Suchier, maréchal, occupa la forge des Odet sur la petite place. Il était réputé et les gens d'Arlacoste même venaient chez lui par la passerelle du Bonchet pour faire leurs bêtes et fabriquer leurs outils.

Gabriel Douzet a pris sa suite jusqu'en 1960. Il était d'abord dans la remise de Valla puis a installé sa forge à Maulin.

L'artisanat : les métiers du bâtiment.

Les bâtiments, autrefois, étaient toujours construits par leurs futurs occupants eux-mêmes, avec l'aide d'artisans spécialistes habitant le village ou les environs : maçons, charpentiers, menuisiers. Ceci explique l'homogénéité des constructions et de leurs aménagements que l'on peut constater dans un même village ou sur une même commune.

Les murs étaient bâtis avec des pierres de granit pollietois de mica, extraites sur place ou récupérées sur des maisons abandonnées. Avec le temps ils se recouvrent de mousse acré-sour qui donne à la pierre une couleur druse.

Les linteaux, pieds-droits, pierres de coin, épis latéraux sont taillés dans des granits à grain plus fin qui, selon la tradition, étaient taillés après exorcisme par temps de gel.

Le mortier était obtenu avec de la chaux et du gres (ou du sable du Doux).

Les charpentes étaient en pin ou, mieux, en châtaignier sauvage. Les poutres, non équarries, étaient simplement dégrossies à l'herminette.

La couverture était d'abord en chaume de genêts puis, sans doute à partir du XVI^e siècle en tuiles canal.

Les menuiseries de bâtiment étaient en châtaignier. Les boiseries intérieures en noyer ou en merisier.

Les maçons

Le 12 mai 1672 décès de Pierre Daru maçon au Crestat.

Jean St. Just, maître maçon, mort aux Traversières en 1679.

son fils Pierre lui succède également comme maçon.

Antoine St. Just qui mourut en 1681 est aussi maçon - comme son fils après lui.

En 1701 Philibert Daru et Jean Daru sont indiqués comme maçons.

Trois maçons sont signalés en 1705 : Jacques Daru au Crestat, Guillaume Jugo aux Besses et Jean Pierre St. Just (fils de Flaury) aux Traversières.

En 1740 c'est encore un Daru, Pierre, qui est inscrit comme maçon.

Ces dynasties de maçons apparaissent ainsi haut ou long du XVII^e siècle : les Daru au Crestat et les St. Just aux Traversières.

Aujourd'hui la tradition se continue avec André Ferraton entrepreneur de bâtiment.

Les charpentiers

Le 13 Septembre 1672 décès de Jacques Eynard, charpentier

En 1674, Louis Bouchat est charpentier aux Querras, en 1705 il habite le Crestat mais il est remplacé aux Querras par Antoine Rogel également charpentier.

Jean Pierre Eynard est charpentier à Vignat en 1701, Antoine chapelier l'est en 1705.

Il y a 5 charpentiers sur la paroisse en 1714 : Louis Bouchat, Jean Pierre Eynard, Jacques Junique, Etienne chapelier, Louis Rolary. Jacques Junique a même un volet.

En 1740 il n'y a plus qu'un charpentier : Nathou Bouchat.

D'après les impositions, il apparaît bien qu'il faut distinguer les maîtres-charpentiers comme Jacques Junique, des simples compagnons comme les chapeliers. Ici encore le métier est une tradition familiale.

Plus récemment Jean Pierre Fouret, mort en 1934, était aussi de long aux Besses.

Vers 1945 une scierie est créée au Crestat par Lucien Flambégon.

Les menuisiers

Le 1^{er} Mars on annonce un boisier-passer est délivré dans la maison commune du Crestat à "André Junique garçon menuisier demeurant au lieu de Baubégué âgé de 23 ans pour aller dans le département de la Drôme y travailler de son métier."

A la même époque vivait au Crestat Jean Pierre Felix menuisier dont le fils Jean Pierre Floant s'est installé comme "maître ébéniste et tourneur" à Saint-Félicien. On lui doit beaucoup de chaires d'églises, de confessionnaux, de boiserie et de meubles.

Aymen Fère est menuisier à la Lie vers 1920.

La famille Daru d'Abraham présente trois générations de menuisiers : Arzon décédé en 1930, Victor et maintenant Charles Daru au Banchat.

Activités artisanales, les moulins, les ateliers.

L'eau est restée pendant longtemps la seule source d'énergie utilisable. Elle alimentait moulins à grains, moulins à huile et ateliers d'émoulage mais servait aussi pour de menus travaux.

Le droit de moulinage était réservé au seigneur et constituait d'ailleurs pour lui une source de revenus importante. Le nombre de moulins restait ainsi limité et l'obligation de moudre au moulin seigneurial était une charge et une contrainte sévère pour les paysans.

En 1352, le prieur bénédictin de Natcheville, seigneur de Montoil, accorde à Jacques Bartholomy et Pierre Renaud des Revates le droit d'établir un moulin :

"L'an 1352 et le 25^e jour du mois de Juillet, régnant très excellent prince Jean roi de France, messire Bernard religieux comme prieur de Natcheville et de tout le mandement et pour lui et ses successeurs audit prieuré à l'avenir, à assens et par litre d'assensément baillié de Jacques Bartholomy et Pierre Renaud des Revates frères présents... a été convenu que les susdits frères sont tenus de bâtir et édifier ledit moulin dans un an suivant..."

Le 14 Avril de l'année suivante il est précisé que :

"ne pourra être fait autre moulin ni autres édifices quelconques que seulement ledit édifice que les susdits frères sont tenus de faire en lieu susdit, excepté néanmoins les moulins accoutumés au tenement de Laperde et de Noyroux ce que ledit sieur a promis."

Il devait donc aussi un moulin sur le territoire de Noyroux.

Dans les Estimes de 1484 est cité le moulin du chapitre sur la rive gauche du Doux en face de Tincay qui appartenait au chapitre de Notre Dame du Dup. Sont également signalés les forges d'Empureny et leurs ateliers d'émoulage.

Au XVIII^e siècle apparaît le moulin du Benchet ainsi que quelques petits moulins sur des ruisseaux comme aux Duranton.

Le roi avait fait construire un moulin à Boucieu qui lui permettait de contrôler les droits des seigneurs locaux. Les habitants du Crestat y apportaient leur seigle.

Ce n'est qu'après la Révolution, avec l'abolition du droit de moulinage, que l'on assiste à l'aménagement systématique du Doux et de ses principaux affluents. Les moulins se succèdent, depuis l'amont jusqu'à l'aval : les Revates, les Egoux, Nantindoux, Fayrat, les Garniers, Naléval, le Benchet, le chapitre.

Il y avait des roues d'émoulage à Fayrat, aux Garniers et à Noyroux. On y préparait les outils forgés à Empureny par Comte, Geruy ou Saïthe.

Jean Antoine Montagnon, qui possède le moulin du Benchet, propose en 1883 à la commune du Crestat la construction d'une passerelle de 2 mètres de large qui assurerait une liaison facile entre le Crestat et Arlebosc, et permettrait aussi aux habitants du Crestat de venir faire moudre leur blé au Benchet...

La passerelle semble terminée en 1887. Jean Antoine Montagnon avait pris à sa charge la construction des piles et des culées qui étaient encore visibles il y a quelques années.

Pour l'huile de noix, les habitants du Crestat venaient à Lamastre - *donc à la fin de 1887*

Plus bientôt l'énergie hydraulique est tuée par l'énergie électrique. Les moulins sont abandonnés l'un après l'autre. En 1920 Louis Léon Bessa se présente bien encore comme moutier à Naléval... Les roues à aubes du moulin du roi à Boucieu alimentaient jusqu'à vers les années 1950 une filature de laine.

Les usines peuvent maintenant s'installer à proximité des routes. C'est ainsi qu'Adrien Montagnon crée vers 1930 à l'entrée du Crestat une petite usine de tissage de soie. Les tissus en soie n'étaient plus rentables, cette usine est transformée en 1938 en atelier de caissettes exploité encore aujourd'hui par Aimé Fumos.

Deux scieries sont également installées après la guerre de 1914 par Prosper Desdamps et Lucien Montagnon, mais elles ne durèrent que peu de temps.

Les activités tertiaires.

Notaires, hommes de loi, greffiers, fermiers généraux

Jean Bonnat est notaire royal au chenevier entre 1688 et 1701

Ses descendants resteront hommes de loi et riches propriétaires. Un Jean Bonnat, homme de loi, est encore maître du crotat en 1818. Il habite toujours le chenevier, à cette date.

Une autre famille de juristes est implantée au bordure de la paroisse du crotat : les Gorda.

Jean Gorda, après avoir été greffier d'Arlesbase, est notaire royal à Tencay à la fin du XVII^e siècle.

Son frère Jacques Gorda est, à la même époque, notaire royal à Robert.

La famille Gorda trouvera d'alliés au XVIII^e siècle une alliance avec la famille Roux et viendra se fixer au crotat.

Pierre Nodon, successeur de son père et notaire royal à Nantail étant décédé, sa charge est vendue en 1674 à Jacques Dumoy.

En 1691 Claude Desroches, des Galeuds, est procureur judiciaire et officier des terres amanté du des Bascs.

Il est remplacé vers 1710 par Charles Riffard St Martin notaire royal, de Gilhas, et qui habite la châteaues Bascs (il était le père du conventionnel Saint Martin).

En 1763, sans doute à la mort de Charles Riffard, Joseph Bouvier reprend la charge de procureur judiciaire et fermier général des rentes du Comte de Brisen dans le Haut-Vivarois.

Mais il meurt en 1765 (il est enterré dans la nef de l'église du crotat). Sa veuve Marie Louise

Delhomme puis son fils maintiennent la charge jusqu'en 1782.

Prêtres d'office

Claude Roche ou Desroches qui a abandonné sa charge, se désigne "prêtre d'office" dans la table de capitulation de 1714.

Praticiens apothicaires

Jacques Roux est praticien à Roux en 1644.

Son fils Pierre lui succède. Un autre fils, Jean Pierre, est également praticien au Benchet du Douz.

Florentin Flurat est apothicaire à Boutan en 1702

Jean Pierre Sadon est praticien aux Rochettes basses en 1763

Recouvre des contributions

En 1826 le bureau du receveur de l'enregistrement et des domaines pour la canton de Lemastre est installé au crotat. C'est Jean Pierre Lecoq qui occupe ce poste. Il avait épousé la même année Marie Julia Bouvier fille de Joseph Bouvier ancien consul du crotat.

Ajudicataires de la levée des impôts.

Taille 1688 (Le crotat)

"La levée de laquelle a été baillée à Louis Bouvier, un des habitants de lad. paroisse, à raison de onze deniers pour livre."

Taille 1706 (Le crotat)

"La levée de laquelle ayant été mise à la moins dite dans l'assemblée, a été baillée à M. Philibert Roujal, Fleuri St. Just et Jean Badot suivant leur mains dite à raison de quatre deniers pour livre, ne s'étant trouvé personne qui ait fait la condition meilleure, quoiqu'elle ait été répétée par plusieurs fois et affichée à la porte de l'église, à la charge par led. Roujal, St. Just et Badot de faire la fonction de consul pendant une année..."

An V (1797)

"Conformément aux lois des 16 et 17 Brumaire, concernant les contributions directes de l'an IV et sur la proposition du commissaire et de l'administrateur municipal de Lemastre, l'adjudication du rebais ou de l'adjudication des impôts a été donnée aujourd'hui:

Il a été désigné pour le crotat André Pubitot."

Les activités de complément.

Gardes champêtres

(extraits des registres des délibérations de la commune du Crestot)

Mai 1808 - établissement d'un garde champêtre.

"L'assemblée a considéré que l'objet de cette institution est un des bienfaits du gouvernement qui assure à tous les propriétaires la garantie et la sûreté de la jouissance de leurs possessions..."

Jacques Nadin est nommé garde champêtre le 23 Juillet 1808.

mais il est rapidement constaté que le temps du sieur Nadin,

"était uniquement employé à l'ivrognerie, que sa personne, d'ailleurs flétrie peu de temps avant la Révolution par des jugements portant peines afflictives, était indigne de toute confiance et que son ivresse continuelle le mettait dans l'impossibilité absolue de remplir aucun de ses devoirs..."

Mai 1809 - choix d'un nouveau garde-champêtre.

"attendu que celui précédemment nommé est tombé malade..."

Est donc nommé Jean Baptiste François Briauzel, habitant à Vernoux, militaire pensionné.

Mai 1811 - nomination d'un nouveau garde champêtre

"dont les fonctions bien exercées assurent la garantie des fruits agricoles, la conservation des bois et des récoltes de toutes espèces..."

Chabot Lierra militaire réformé au régiment des voltigeurs de la garde royale est nommé.

1813 - le garde champêtre est supprimé.

Sonneurs de cloche

Taille 1688 (Le Crestot)

"Plus neuf livres payables à André Neginat pour sonner la cloche de lad. paroisse pendant la présente année et en fournir les cordes"

Taille 1706 (Le Crestot)

"Plus huit livres aux Etienne Chomier, sonneur de cloche, pour ses gages et solde à condition qu'il fournisse les cordes qu'on a de coutume imposé ne trouvant aucune qui en fasse la condition meilleure"

Jean Antoine Bourrier est sonneur de cloche en 1762.

Facteurs

Jean Pierre Suchier, qui est décédé en 1817, était facteur vers 1800.

Victor Suchier, le marchand Ferrand, était aussi facteur. Il allait chercher le courrier à Baucou et faisait toute la tournée dans la campagne. Il avait un grand chapeau de paille avec, marqué dessus, "Postes"

Chante-tambourinier.

décès en 1822, à l'âge de 88 ans, de Henri Banchet des Queyras, conseiller paroissial et chanteur de l'église du Crestot.

Gabriel Douzet, marchand Ferrand jusqu'en 1860 était aussi le tambourinier de la commune.

Bouillottes.

L'atombe de Charles Fauriel était installée sous la descente au cimetière.

Son fils André Fauriel l'installa toujours chaque année sur la place du Crestot.

Louis Chembles exploite, à la suite de son père Marius Chembles, l'atombe de Lomastro.

Légendes et traditions.

La légende des croix et de la ville des sorciers.

Il existait autrefois dans l'ancienne et à côté de Grammaton une ville appelée "ville des sorciers" qui a été détruite par le feu à une époque très reculée. On a retrouvé en labourant divers objets : vieux puits, morceaux de tuiles, pièces de monnaie.

Deux croix furent aussi détruites. Elles avaient été sechées au moment des guerres de religion. On les a placées sur une charrette tirée par des bœufs pour les ramener à Montail. Mais les bœufs ont refusé de prendre cette direction et se sont dirigés vers Le Crestat. On a placé les deux croix où ils sont arrêtés, devant l'église et sur la petite place du village.

(Des listes recueillies récemment à l'emplacement de la ville des sorciers ont été expédiées : Elles sont datées entre le 1^{er} et 4^e siècle et ont été soumises à un incendie.)

La pierre qui vit (dominant le Doux au Nord de la montagne des trois croix)

Ce gros caecher, en équilibre, tourne sur lui-même tous les cent ans.

Le creux de Rattier et la légende des trois puits du diable.

Le creux de Rattier a toujours été considéré comme un endroit maudit.

C'est là qu'en 1672 Henri des Bases, seigneur de Salignes, Montail et Le Crestat a été assassiné.

C'est là qu'au 17^e siècle les voyageurs allant de Tournon à Lamestre se fatiguent de voyager.

Cet endroit est d'ailleurs marqué par le diable qui a laissé trois fois l'empreinte de son pied en sautant vers les crassières de Sainte Marguerite : sous Robert au confluent du ruisseau de Rattier et du ruisseau de Robert, à Bleinas et à Beaufrond.

Il est à noter que divers vestiges très anciens ont été retrouvés dans les environs immédiats du ruisseau de Rattier : pierres cupulaires (pierres à sacrifices ?) ou Tinoy, dolmen (?), sarcophage, et pierres cupulaires aux Prats - pierre signal aux crassières de Sainte Marguerite.

L'origine de Montail.

D'après la tradition il y aurait eu à Montail un temple païen sur l'emplacement de l'église actuelle - le nom de Montail viendrait de Mont, ail, Mont Elias (nom contracté par la suite en Montail, Montois)

Le villoge de Canlis donné en 961 par Gallin, comte de Valence aux Bénédictins de Saint-Chaffre avec l'église de Macheville a été peut-être, à l'origine, Montail. La racine "can" est la même que la racine "can". Canlis pourrait signifier champ, Elias.

Mais il est également possible que le hameau de Cheneville ou de Cheneville sur la rive gauche du Doux en face des Révates soit le Canlis de l'acte de 961.

La tacher du diable de Boisserot. ("salle au siège du diable")

À 200 mètres à l'ouest de la ferme de Boisserot se trouve un rocher sur lequel le diable s'asseyait. On peut voir encore la place où il mettait son assiette, son verre ...

La légende de Saint-Just.

Saint-Just, archevêque de Lyon au 11^e siècle, revenait de Rochepaule où il venait de visiter une colonie de chrétiens et traversait les montagnes de la rive gauche du Doux dont les populations étaient encore imprégnées de paganisme.

Sur son parcours, dans son désir de consacrer tout ce pays à Dieu, il fit tailler par ses compagnons un grand arbre en forme de croix sur un des sommets. Mais brusquement cette croix fut enveloppée de rayons d'argent visibles de tous les environs. Depuis ce jour cette montagne est appelée "salle de la croix d'argent".

Saint-Just voulut après rejoindre le val du Doux en traversant la rivière à Boucien.

À proximité du hameau actuel de Saint-Just, sur la commune d'Arlebas, il tomba sur une fête païenne au cours de laquelle des enfants étaient immolés. Se mettant en prière il parvint à leur redonner vie ainsi qu'à calmer la fureur des païens. Une source jaillit alors à ses pieds qui lui permit de baptiser les enfants miraculeusement ressuscités.

Une chapelle a été élevée à cet endroit où l'on se rend en procession tous les lundis de Pentecôte.

Les trois croix d'Estoyat.

Le diable surveille le passage du sol. Il y a même laissé l'empreinte de son pied. Il ne faut pas passer la nuit et les trois croix ont été placées pour protéger les voyageurs.

Le costume.

Les seuls costumes qui nous sont véritablement connus sont ceux qui étaient portés dans la seconde moitié du XIX siècle et que nous voyons encore sur les photos prises dans les années 1900.

Il faut bien distinguer les vêtements de travail des vêtements de cérémonie toujours en avance d'une mode.

Nous avons ainsi pour les hommes :

- Le pantalon en ratina (étouffe de laine) ou même en bure (laine grossière) noire ou marron. Pour les tenues de cérémonie le pantalon était souvent rouge gris et noir.
- La ceinture constituée d'une large bande d'étouffe de couleur vive, bleue ou rouge qui tenait bien le ventre et les reins. Elle a été remplacée plus récemment par la ceinture de cuir remonée de l'émail.
- La chemise blanche en toile de lin grossière avec des manches bouffantes facilitent les mouvements.
- Pour les tenues de cérémonie le gilet, d'abord de couleur voyante, souvent rouge, avec des boutons de métal, puis par la suite simplement noir avec quelques fois de petits boutons.
- Autour du cou un nœud papillon fait d'une étroite bande de tissu noir ou, au contraire, une large cevate de cotonnade à la "L'oulticia".
- Comme coiffure, en hiver, le chapeau rond de feutre noir depuis la fin du XVIII siècle (le bannet de laine avant) et, en été, le chapeau de paille à large fond et grands bords. Pour les cérémonies le conebier. Plus tard le béret, le cosquette.
- Aux pieds, des sabots dans lesquels on se mettait pieds nus avec un peu de paille. Pour les tenues de cérémonies des souliers de cuir haut et basés.

Comme accessoires

Toujours le corno sculpté ou le bâton fait d'une racine tournée. Placé sur l'épaule on y enfilait la provision de couronnes de pain pour le semail qui l'on remportait à la ferme après la messe du Dimanche.

Et aussi le pipe au tuyau recourbé souvenir du service militaire dans les masses.

En 1900 beaucoup d'hommes portaient la large encolure à la "goutte".

Pour les femmes :

- La robe de serge ou de laine unie de couleur toujours sombre. Un corsage à haut col et manches longues se boutonnaient sur le devant.
- Un grand tablier noir autour de la ceinture avec fréquemment deux poches. Le tablier était d'un étouffe plus grossière mais aussi plus claire que la robe.
- Un fichu ("manchoie de cou" ou table) croisé sur le devant en tissu de couleur très vive uni ou en indienne (Roumanoie). Les pointes du fichu étaient remonées sous la ceinture du tablier.
- La coiffure : les cheveux étaient portés par une raie au milieu et tirés en arrière pour former un chignon enveloppé par la coiffe. La coiffe était, pour les plus jeunes, un simple bannet à ailes en toile blanche. Pour les plus âgées le bannet, blanc ou noir, était plus riche, décoré avec un tuyauté ou un frisoté de dentelle. La mentonnière était constituée d'un grand et large ruban. A la fin du XIX siècle, et pour les femmes âgées, les ornements se compliquaient avec jusqu'à 3 ou 4 rangs de tuyauté. Les veuves ou les femmes âgées ne portaient pour les cérémonies qu'un bannet noir. L'été, sur champs, les femmes se protégeaient avec un chapeau de paille à larges bords. Le bannet en toile blanche à maintes fois les cheveux était conservé sous le chapeau.
- Comme pour les hommes des sabots étaient utilisés pour tous les jours. Les bottines étaient réservées à la tenue de cérémonie.

Il semble qu'au XVIII et au début du XIX siècle, comme on peut le voir sur quelques tableaux ou dans aussi bien pour les hommes que pour les femmes, les couleurs des vêtements étaient beaucoup plus voyantes, plus gaies.

La cuisine traditionnelle.

Il y avait tout d'abord la nourriture de base : c'était d'une part le pain et les châtaignes et d'autre part les soupes, le jambon et les fromages.

Des plats plus riches étaient réservés pour les Dimanches ou pour les fêtes : le charcuterie, les plats préparés à la poêle (fricassées, omelettes, crêques) et les plats mijotés dans le "coquerie" (lapin au civet, boubine).

La cuisine était faite à l'huile de noix, qui lui donnait souvent un goût capot, et du beurre.

Le pain.

Le pain, de blé mais surtout de seigle, était fait autrefois sous forme de boules - les "sacourdes" ou les "fouyesses". On ne faisait le pain que tous les 15 jours, 3 semaines. Et la fin il était souvent moisi. C'est seulement quand il y a eu une boulangerie au cretat que l'on a fait des couronnes - c'était plus commode pour emporter sa provision de la semaine...

Les récoltes de blé et de seigle étant limitées on avait du pain au mieux les deux fois de l'année. Pour passer l'hiver, heureusement, il y avait les châtaignes.

Les châtaignes.

Les plus belles étaient les "mortes" et les "combales". Pour les conserver jusqu'au printemps on faisait une "harisso" : on mettait les châtaignes avec leur bogue dans un trou et on recouvrait de feuilles. Les meilleures se conservaient et elles s'apluchoient bien.

Les châtaignes se mangeaient d'abord rôties dans une petite poêle de terre à long manche.

Il y avait aussi l'"aoullé", la soupe d'automne. Les châtaignes cuites à l'eau étaient "tata" (toutes naturelles, telles qu'elles viennent) au palais. On les mangeait avec du lait froid ou chaud.

Ou bien encore les châtaignes aux herbes : on faisait un raux avec des herbes, on le mouillait avec du bouillon et on y mettait les châtaignes déjà cuites à l'eau. C'était bon surtout réchauffé...

On mangeait aussi des châtaignes cuites à l'eau avec de la soleda.

On en faisait également des confitures...

Les soupes.

Les soupes étaient faites avec toutes sortes de légumes. Mais il y avait surtout les pommes de terre ("torçilles" ou "truffes"), les choux, les carottes et aussi les châtaignes mélangées l'hiver aux autres légumes.

Ce n'est que récemment qu'ont pu être cultivés les poisoux, les corottes, les hericots. Quand on le pouvait, on ajoutait dans la soupe un morceau de lard.

Les charcuteries.

On tuait le cochon pour les fêtes de Noël, c'était le "tuado", une grande cérémonie de famille à laquelle les voisins étaient conviés.

Le jour même, on mangeait la queue et la colonne vertébrale cuites à l'eau.

On faisait le boudin avec le porc et le sang cuit et séché et les grétons avec les petits morceaux de graisse cuits et filtrés.

On mangeait rapidement les côtelottes et les saucisses fraîches.

Mais surtout on confectionnait soigneusement les saucissons, les jambons (on "censent" ensemble un jambon et une époule) et en solait les tranches de lard découpées, qui étaient utilisées tout au long de l'année.

Le charcuterie est devenue plus récemment un véritable art avec principalement la fabrication de saucisses et de toutes sortes de pâtés.

Le lapin au civet ("raboule" ou "raboulet")

Le lapin au civet était le plat de toutes les fêtes : il y avait le raboule de la maison, le raboule des vendanges, le raboule de fin de construction d'une maison.

On prenait de beaux morceaux de civet que l'on faisait dorer dans le coquerie avec beaucoup de beurre, de l'huile, des oignons, une pointe d'ail et un bouquet garni : thym, laurier, serpolet, persil.

On préparait à côté une sauce rousse avec la sang, du vin rouge (coupé d'eau s'il était trop fort) et une cuillerée de farine que l'on faisait bien cuire et que l'on versait dans la coquette 10 minutes avant de servir.

La boubine.

C'étaient des pommes de terre au lard. On prenait des "bintch" longues ou des côtes (les "quenelles"), on les éminçait et on les plaçait dans la coquette avec bouera, huile, oignons, ail, laurier, thym et beaucoup de lard coupé en petits morceaux. On ajoutait de l'eau jusqu'à en recouvrir presque les pommes de terre et on faisait bouillir longuement.

On pouvait ajouter sur le dessus un peu de fromage de Gruyère.

Les frites.

C'était surtout la frite de pommes de terre. On découpait les pommes de terre en rondelles et on les faisait sauter à l'huile ou au saindoux avec un oignon. On y ajoutait un peu de lard.

Après la cuisson on les mangeait avec du boudin frais ou des abats.

Les omelettes.

On ajoutait toujours des pommes de terre pour donner plus de consistance à l'omelette.

Les crêpes.

On prenait de grosses pommes de terre "cabanelles" que l'on râpait assez épaisses. On y ajoutait des œufs battus, des oignons et éventuellement du fromage râpé. On y mettait un peu de poivre et on remuait. On faisait de grandes galettes que l'on faisait dorer à la poêle.

Les fromages.

Le fromage se faisait avec du lait de vache et de chèvre. On y mettait du poivre et du sel. On modelait des morceaux de 15 à 20 cm de haut. Les fromages se conservaient tout l'hiver.

Le picodon se faisait en principe exclusivement avec du lait de chèvre. On le faisait cailler puis filtrer en y ajoutant la présure. On le plaçait alors dans des pressailles on salait le dessus puis, quelque temps après, on le retournait pour saler l'autre côté. On le mettait alors à sécher sur le porche dans la "chazaire". Les picodons se présentaient sous forme de petites galettes de 6 à 7 cm de diamètre et de 2 à 3 cm d'épaisseur. Il fallait attendre 6 à 9 jours pour que le fromage soit fait.

Le tome fraîche (au sécher) - On faisait de petits picodons de 3 à 4 cm de diamètre que l'on faisait sécher. On les plaçait ensuite dans une biche, on les chauffait bien avec des feuilles de platane ou de vigne qu'on arrosait de vin blanc ou d'eau de vie.

On les mangeait frais ou même six mois après. Souvent alors de petits "détisous" les animaient. On pouvait aussi, plus simplement, les laisser sécher à l'air.

Le tome en salade. Le tome en salade était faite de tome fraîche de vache, d'huile de choux, d'ail pilé avec du poivre et du sel. Si on voulait que ce soit un peu moins fort on pouvait remplacer une partie de l'huile de choux par de l'huile blanche.

Le tome en salade se mangeait avec des pommes de terre, la soir après le souper.

Le boujou - Le boujou était une spécialité de la région de Lomaxtre.

C'était une sorte de tome en salade. On partait du "serjou", le petit lait, on en faisait du fromage blanc que l'on mélangeait avec un peu de fromage fermenté (fromage blanc).

On mettait le tout dans une grande marmite et on laissait 30 jours. Le boujou se mangeait sur du pain. "C'était assez fort, ça réchauffait et ça faisait boire un bon canon."

Le fromage de laine. Des biches étaient remplies de tome fraîche. On y ajoutait des ingrédients pour parfumer, par exemple de l'eau de vie. On fermait chaque biche avec un tissu et on plaçait les biches, si l'envers, dans le foin en divers endroits de la grange. La tome s'égouttait et prenait l'odeur du foin. On retrouvait les biches au fur et à mesure que l'on utilisait le foin.

Les confitures. Les gâteaux.

Il y a toujours eu beaucoup de fruits au crachat. Les maîtresses de maison, les "ménagères" avaient donc l'habitude de faire beaucoup de confitures mais aussi des gâteaux de noix.

Les boissons.

Il y avait le vin que l'on buvait pur. L'habitude de le "limer" avec de la limonade est récente.

Il y avait comme apéritif le vin de noix, comme liqueur l'eau de coing, l'eau de noix, la liqueur de coings.

Les coutumes locales.

La classe.

Le jour du conseil de révision était traditionnellement un jour de fête dans le village. Les propriétaires de cafés installaient des mâts en pin, bien lissés et savonnés, avec des bouteilles accrochées tout en haut. Quand les conscrits revenaient de Lamestre ils espéraient de grimper aux mâts et d'attraper les bouteilles. Il y avait généralement un mât en face du café Crouzat (plus tard café Gaspard) et un autre à côté du café Robion (actuellement café Guillot).

Après, ils "faisaient les conscrits" pendant une semaine. Les filles de la classe confectionnaient un grand drapeau sur lequel était inscrite l'année. Ils préparaient aussi un grand bouquet constitué d'un bouquet avec beaucoup de rubans, de papiers de couleur, de décorations diverses. Avec un tambour et un cithron tout le monde partait en procession faire la tour de la commune, le "bicharou" en fête qui arborait une grande corde à pommeau décorée de rubans.

Ils portaient un bouquet à chaque fille de la classe. Les parents leur offraient à diner ou leur remettaient des étrennes. Ils donnaient aussi des saucisses qui étaient accrochées aux branches du bouquet.

Le dernier jour, les filles offraient un diner aux garçons. Cela se passait au café Robion. Les conscrits arrivaient au diner en grande cérémonie avec leur drapeau et le bouquet. Après le diner garçons et filles organisaient une farandole dans la rue du village.

La bûche de Noël.

Avant la messe de minuit, dans la cheminée de chaque cuisine, une très grande bûche était placée sur le feu. Arrosée de vin blanc elle devait durer toute la nuit et tout le jour de Noël. On l'appelait la bûche de Noël.

Pendant le Carême.

Au début du Carême, quand quelqu'un s'était marié dans l'année, ceux de sa classe venaient planter un pin à proximité de là où il habitait. Mais il ne fallait pas faire de bruit car le marié devait offrir à boire et, s'il entendait quelque chose, il risquait de s'échapper...

Tout se terminait avec un grand feu auprès duquel on mangait des saucisses.

Pour les Amoureux.

Le boulanger préparait, et il préparait encore, des "pognes" et des "suisses".

Le Roi.

La nuit avant le Roi, les jeunes allaient chanter de porte en porte. On leur donnait ce qu'on voulait, des œufs, de l'argent. Ils choisissaient ceux dont le caractère était réputé difficile de préférence la nuit ou au petit matin. Ils s'accompagnaient de cithrons et de tambours. Avec les œufs ils faisaient le lendemain de grosses omelettes ou bien allaient les vendre au coquetier de Lamestre.

Plus anciennement chaque garçon profitait de la nuit pour planter un sapin devant la maison de sa bien aimée. Quand elle habitait le village il accrochait sur la façade de la maison une branche ou une couronne de sapin. C'était le "mât".

Le Saint Jean.

La veille du 24 Juin, la nuit de le Saint Jean des feux étaient allumés dans le village et dans chaque hameau. Chacun voulait avoir le plus grand, le plus beau. On dansait toute la nuit autour, on mangait des saucisses. Ceux qui voulaient se marier dans l'année devaient sauter leurs feux au travers du feu, mais ils attendaient qu'il se soit un peu éteint...

Les élections.

Pour l'élection d'un conseiller municipal on planta le "pibou" ou le "piballe" (peuplier)
Pour l'élection du maire ou de son adjoint on planta le sapin.

Les chansons.

Les chansons de Mai que les jeunes chantaient en allant de ferme en ferme

Voici le joli mois de Mai
 Voici le joli mois de Mai
 Que les gars plantent le mai
 Que les gars plantent les maïs
 N'en planterai un à ma mie
 J'en planterai un à ma mie
 chose plus y'a que ça fidèle
 sera plus tout que son desicléa
 (Louis Chambès)

1. Plus de neige dessus notre montagne
 Plus de neige au dessus de nos montagnes
 Plus de froid dedans notre campagne
 Plus de froid dedans notre campagne
 Tout a fruit, tout a déjà
 Tout est fruit, tout est déjà,
 Y'a rien de si poli
 Y'a rien de si joli.

2. Lou outjeou fendo tjeimen ramedje
 Les oiseaux fendo charments ramedje
 E surtout le rossignol sauvage
 Et surtout le rossignol sauvage
 Tchanta doudou, le nuit le jour
 chanta doudou, le nuit le jour
 E de tjeimen niarchou
 Et de charments niteus (?)

3. Lou Bon Dieu conservez notre traitte
 Le Bon Dieu conservez notre traitte
 Remprisen toute notre bouteille
 Remplissons toutes nos bouteilles
 E quand des leu temps
 Et quand dans le temps
 Nous la deboucherein
 Nous la deboucherein

(Marius Boyard)

5. Tout on rentrent dedans la Sainte Eglise
 Prand d'leu bainte en le signant
 A la Yoyotte, allons nous en.

7. Qui amportons nous à la maison pour boire
 Une bouteille, un sousson,
 Pour réjeter ce bon garçon

9. Note la Yoyotte elle est encore jeune elle
 Fortes l'amour en attendant
 Que la Yoyotte elle ait vingt ans

1. La mois de Mai vient de finir
 Il faut bien qu'il en sorte
 Voici le mois de Mai
 Nous venons vous l'emporter

R. En chantant
 Tant de rianton
 Ce joli mois de Mai
 qui toujours nous revella

2. Voici le joli mois de Mai
 Où le coucou enchante
 Le coucou enchante
 Le Bon Dieu le bainte

3. Vous avez des jeunes filles
 Dans votre plus haute chambre
 Voulez bien nous les donner
 Pour porter notre panier

4. Par ce joli mois de Mai
 Où le coucou enchante
 Oh qu'il faut bien garder les moutons
 Par dessus les fougères

(Marius Boyard)

La Yoyotte.

1. Ce bon matin, petit Ziarrou se lève
 Prand son chapeau sur le côté
 Chez la Yoyotte il faut aller.
2. Bonjour beau père, beau père et belle mère
 Et la Yoyotte où dans elle est
 Car j'a voudrais bien lui parler
3. Mais la Yoyotte elle est à la grand-messe
 A la grand-messe d Saint Denis
 Tardera pas d' revenir
4. Par qui l'on va, l'on va vous chercher
 Son petit Jean qui est bon garçon
 Fera tout bien la commission.

6. Qui y a-t-il donc à la maison qui presse ?
 Ton ami Pierre vient d'arriver
 Son tendre cœur veut te parler

8. Ça ne suis pas venu ici pour boire
 Ni pour boire ni pour manger
 Ce mariage n'en faut parler

10. Oh de l'amour j'ai bien essayé
 J'ai fait l'amour sept ans passés
 Ça travaillait bien et bien d'abord

(Auguste Junique et Marius Boyard)

Les coutumes religieuses. les pèlerinages.

Les coutumes religieuses.

Le nuit de Noël, avant la messe, il y avait une veillée mais seulement pour les femmes.
 A la Chandeleur, on allait en procession jusqu'à la croix de mission de Rampion.
 Chacun venait, aux Rampeaux, faire bénir sa branche de buirier. On le glissait ensuite derrière la croix qui était accroché au mur de chaque cuisine. Elle y restait jusqu'à l'année suivante.
 Le 3 Mai, pour l'invention de la Sainte Croix, on confectionnait des "croisettes" en marnier, coudrier ou en peuplier. On les faisait bénir par le curé et on les plaçait là où on recherchait une protection : sur les portes des maisons ou des écuries, à côté des sources, dans les champs.
 Aux Rogations on portait bénir les cultures, en procession, tous les matins à 6h.30. Le lundi c'était aux Giroués, le mardi à La dalle, le mercredi aux Ourantons, le Jeudi de l'Ascension au Bénard et on terminait à la croix de mission de Rampion.
 Des couronnes fleuries étaient placées à la cime des croix tout au long du parcours.
 Plus tard les processions ont été limitées. On allait un jour à la croix de Prêt-Graud et un autre jour à la croix de mission de Rampion.

Tous les Dimanches, avant la messe, entre les Rogations et les Quatre temps de Septembre, le curé avec les enfants de chœur, les sœurs avec les enfants du catéchisme, les femmes (les hommes, eux, étaient au café) allaient en procession jusqu'à la croix de mission en fonta à côté de la descente du cimetière.

Pour la Fête-Dieu, on habillait toutes les façades et les murs de la rue avec de grands draps décorés de fleurs ou de branches de sapin. On nettoyait bien la rue avant d'y adosser un lit de pates de fleurs. Il y avait deux reposoirs, l'un à la grange Rouby ou à la croix Velle, l'autre à la porte de l'école des sœurs.

L'après midi du 15 Août on allait en procession jusqu'à la croix Velle puis jusqu'à la croix de mission de Rampion. Plus récemment on allait seulement à la croix de Rampion.

A la Toussaint les tombes du cimetière étaient bien fleuries. Après la messe le curé venait les bénir.

Les Pèlerinages.

Il fallait faire le pèlerinage au Luy au moins une fois dans sa vie mais il était normal de se rendre chaque année à Lelouvasc. On partait trois tôt le matin, à la nuit. Pour s'éclairer on confectionnait des torches avec de la poêle serrée (les "fusées"). On passait par Empuony, le col du Barrier, Rochefort et Laithores. On faisait des nœuds aux genêts pour indiquer le chemin à ceux qui suivaient. Il fallait compter 6 à 7 heures de marche. Après la messe à la basilique, on allait boire un verre d'eau à la fontaine Saint Régis. Cette eau avait la réputation de guérir la stérilité.

Plus tard on ne partait à pied que jusqu' Arlebas. Là on prenait la potence de cheveux d'un certain Harault. C'est Marie Bénard qui pérorait tout.

On allait le 8 Septembre à Notre Dame d' Ay, la "cousine" de ND du Luy et de ND de Fouvière. On le priait et on l'invoquait aussi pour guérir la stérilité.

De tous ces pèlerinages on ramenait des souvenirs, des images, des statues, que l'on plaçait sur l'étagère au-dessus de la cheminée ou dans le "paradis", petite vitrine en bois ou niche creusée dans le mur de la cuisine. On venait devant, le soir, y réciter la prière en famille.

Mais plus près il y avait le tabeau au Père Vigno, de "Monsieur Vigno" à Boucieux, et son "grand voyage", le chemin de croix de 33 stations qui menait jusqu'au châteaü.

On conduisait les enfants grincheux à la fontaine de Saint Just, à côté de la chapelle, sur la commune d' Arlebas, où coulait "l'eau de la gragne". Il y avait chaque année une procession le lundi de la Pentecôte. On les ammenait aussi à la "cros de la rene" à Montail. Le jour de la Saint-Lierre on y bénissait toute la jeunesse.

La vie, les cérémonies familiales.

Comme dans toutes les campagnes, l'organisation familiale était de type patriarcal. Les enfants mariés continuaient de vivre avec leurs parents sur l'exploitation. C'est pour cette raison que l'on voit au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, mais plus spécialement vers 1850 époque à laquelle la population a atteint son niveau le plus haut, des bâtiments s'ajouter peu à peu à la ferme d'origine. A partir de 1825-1830 s'est pratiquée au Crestat et à Montail la prise d'enfants en nourrice. Ils venaient de l'hôpital de la charité de Lyon, des hospices de Grenoble, de l'hôpital de Vienne, puis de l'Assistance Publique après sa création. Cette pratique apportait un complément de revenu appréciable aux familles qui étaient pourtant déjà nombreuses. Mais elle a eu surtout l'effet positif d'apporter un sang nouveau à la population. Beaucoup de jeunes se sont heureusement fixés dans le pays qui est devenu leur pays.

Nous connaissons tous encore une mère de famille qui a élevé avec amour plus de 40 enfants...

Au début du siècle, mais surtout après la guerre de 1914-1918, les jeunes ne pouvant plus vivre au pays sont partis chercher du travail dans la vallée du Rhône. Mais ils revenaient souvent au village pour les vacances, pour les week-ends.

Maintenant, avec les moyens de locomotion modernes, ils peuvent aller travailler à Lamostey, à Gourdon ou même à Valence, en continuant à habiter sur la commune.

La population est donc restée stable, sans introduction de "étrangers". Ainsi ont pu facilement se maintenir beaucoup de coutumes familiales :

Le Baptême.

A la sortie de l'église, le parrain jetait des dragées aux enfants du village.

Les Fiançailles.

La promise donnait à sa promise un sous préfigé symbole de fidélité.

Quand une fille épousait un garçon d'un autre village, les jeunes jetaient des pierres, des vieilles boîtes sur les volets de sa chambre. Quand la galant venait voir sa fiancée, il devait payer un tribut aux garçons du village.

Le Mariage.

Le Nécio. Le passage à la Nécio avant la messe était périlleux. Il fallait monter puis descendre l'étroit escalier qui menait à la salle. Il était d'abord en bois puis on l'a reconstruit en béton.

L'Eglise. On jetait du riz sur les mariés à la sortie de l'église mais ceux-ci, en échange, étaient tenus de jeter des sous aux enfants du village.

Les Barrages. Sur le trajet, entre l'église et le lieu du déjeuner, la cortège était obligé de franchir plusieurs barrages installés par les amis. A chaque barrage il y avait une table bien garnie avec des gâteaux et du vin. Il y avait toujours un feu, le "brandon" ou le "furosse". C'était un genévrier avec de la paille de seigle. Le marié y mettait le feu et on dansait autour. Souvent même on y mettait des pétards. A la fin les mariés étaient obligés de sauter par dessus.

Le "noce". Quand les époux étaient tous les deux de la commune, le déjeuner avait souvent lieu chez les parents du marié, le dîner chez les parents de la mariée.

Le "solada". Pendant la nuit de nocce on recherchait les mariés et on leur faisait boire le "solada" ou le "soupe", à base de crème de chocolat, servie dans un pot de chambre.

Le "chivivari". Quand un veuf se remariait ou quand un garçon épousait une veuve, les jeunes venaient faire le "chivivari". Toute la nuit ils battaient le tambour avec de vieilles castagnoles, des soupières, des crevettes de charrue.

Le Décès.

C'était le facteur qui prévenait des décès et annonçait l'heure de l'enterrement.

On sonnait la glof. Le nombre de coups était différent pour les hommes et pour les femmes.

Le jour de l'enterrement, le cercueil était porté à bras. Dans le cortège, les amis de la famille à qui on voulait faire honneur "faisaient la cordan".

Il y avait une messe 40 jours après - la "messe de quarantaine" ou la "bout de mois".

Il y avait aussi l'année suivante la messe de "bout de l'an".

Les distractions - les jeux -

Les garçons et les filles descendaient à Lomastro pour les fêtes du 6 mai et du 23 Septembre. Mais le reste du temps il fallait se distraire sur place...

Les veillées -

L'hiver on se réunissait chez l'un ou chez l'autre, à tour de rôle. Dans la cuisine, autour du feu, on chantaient, on racontait des histoires drôles, on jouait à "Pigeon vole", on faisait des râtis de châtaignes. Les femmes tricotaient, les hommes jouaient aux cartes ou aux dominos. On buvait des canons. Parfois on dansait.

Aujourd'hui on se reçoit encore, pour regarder la télévision.

La danse -

Le curé du Crastat, interrogé en 1985 par son évêque, sur les "coutumes abusives" cite les danses. Mais il précise qu'elles sont peu fréquentes...

On dansait pourtant beaucoup, dans les mandais quand le travail était terminé, pendant les veillées. On débarrassait un coin de grange, on poussait le foin. C'étaient des polkas et des mazurkas. Le plupart du temps il n'y avait pas d'instrument de musique, donc il y avait toujours un qui chantait en tapant le cadence avec ses mains.

Parfois le Dimanche on allait danser à Ladreyt, au café André, ou à la Rosine où il y avait un piano mécanique. Tout le monde y allait en chabrette mais revenait à pied, les chaussures à la main...

Il y avait aussi la Vague de Lomastro, au mois d'Août.

En fait on aimait danser et on dansait comme on pouvait, dans la rue du village, à la croix de Bouter ou à celle des Rochettes.

Les jeux d'extérieur -

Il y avait surtout le jeu de boules. Au début on jouait sur la route, n'importe où. Juste après la guerre de 1914 un terrain de boules est installé pour les femmes, par le curé Descaus dans la jardinière presbytérale. Un autre terrain est ensuite créé par Gabriel Labien à Roux. Il sera repris plus tard par le café Guittat. A l'autre bout du village côté Tournon, Norius Creuzet installe un terrain le long de la route à proximité de son café. Ce terrain est par la suite transporté par Joseph Gaspard dans le ravin de Rodette au moment de l'élargissement de la route.

Les boules étaient initialement en bois, souvent cloutées pour les rendre plus solides. Ce n'est que bien plus tard qu'il y a eu des boules en acier.

Le premier quadrilatère du Crastat a été créé par Charles Fouret.

Il y avait aussi le bouillon. On mettait plusieurs pièces de monnaie sur un bouillon placé verticalement. C'était la "mise". chacun lançait sa "sanne" et tentait d'atteindre le bouillon. Si la mise tombait, chacun récupérait les pièces qui étaient les plus proches de sa sanne. Mais si le bouillon tombait, celui qui l'avait fait tomber devait sauter la mise s'il ne la récupérait pas lui-même. On jouait au bouillon dans la rue du Crastat en face de chez Néburat (maintenant épicerie Barin)

Les jeux d'intérieur -

On jouait l'hiver aux cartes, aux cinq cents, à la manilla - mais surtout à la botole, on y joue encore... On jouait aux dominos et déjà au loto.

Les jeux d'enfants -

Les enfants de l'école jouaient aux billes, sur la route à côté de la descente du cimetière, pendant les récréations.

Au printemps, chacun avait sa fronde et dressait les oiseaux.

Les enfants, pendant la guerre de 1914-1918, se fabriquaient des fusils en bois et montaient à l'assaut jusqu'à la ferme de la Grange.

La TSF, la télévision.

Après la guerre de 1914-1918 le curé Desrozes recevait les jeunes chez lui au coin du feu pour écouter la TSF.

Vers 1950 le curé Moissonnier à son tour organisait des soirées télévision au presbytère.

Maintenant presque tout le monde à la télévision mais en grand plaisir à se réunir pour regarder ensemble une bonne émission.

La chasse.

Il n'y a jamais eu beaucoup de gibier au Crestat. On parle toujours de ce lièvre que l'on voyait chaque année dans les bois du sacre de Montaurat.

Mais il y a toujours eu des chasseurs contents de se retrouver le jour de l'ouverture.

La pêche.

Il y avait autrefois beaucoup de poissons dans la Doue et des pêcheurs fameux comme Léon Chelaville.

On disait même que l'été, quand il y avait peu d'eau, on ne voyait même pas les galets dans les trous tellement il y avait de poissons...

La chasse au courriol.

On ne peut chasser le courriol que l'hiver. Il faut même qu'il fasse très froid, qu'il gèle à -10°C.

On monte aux croisades de Sainte Marguerite et on tend un filet au travers du ciel. Le courriol vient toujours du Sud, donc de Gilhoc. On se place juste derrière le filet, les bras bien écartés avec une tige fraîche dans chaque main. Le courriol qui aime bien la tige fraîche, attiré par l'odeur vient se prendre dans le filet. Il faut être patient et attendre longtemps. On ne sait plus combien de courriols ont été pris. On sait seulement que beaucoup s'y sont fait prendre...

Il fallait attendre Augusta Juuica le raconter !

Quelques fois des saltimbanques traversaient le village comme ce mentrou d'ours en Août 1908.

Et puis de temps en temps il y avait la fête au village, et pas seulement les 14 Juillet avec le vin d'honneur offert par la municipalité aux anciens combattants (et avec les pétards des enfants).

C'est en 1913 la réception de l'"indépendante fanfare de Saint Martin de Valamas".

Pour l'occasion le village est remarquablement décoré : la chaussée est nettoyée, des branches de sapin sont plantées le long des façades des maisons, des banderoles et des guirlandes de fleurs sont tendues en travers de la rue, tous les drapeaux disponibles sont pendus aux fenêtres.

C'est le 15 Octobre 1928, à l'occasion de la bénédiction du nouveau coléaire de Chassolère, une brillante démonstration de gymnastique de l'"Espérance Lomastroise" avec envoi d'un ballon tricolore.

C'est vers 1926 une séance théâtrale en costumes anciens organisée par le curé Desrozes dans la grange Rouby.

C'est vers 1932 un défilé de drapeaux dans la rue du Crestat.

C'est, depuis 1950, toutes les années le 15 Août, la kermesse paroissiale avec plus spécialement en 1956 la réception de la fanfare "les bleus de Sahlou".

C'est en 1974 la fête de la tige au sacre avec défilé et danses de plusieurs groupes folkloriques.

C'est la même année le concours des villages fleuris où le Crestat a été classé 2^e dans la 1^{re} catégorie du département.

C'est en 1978 les majorettes de Touvenon et un groupe de musique Folk.

C'est en 1979 une inoubliable course aux chèvres entre villages du Crestat avec la soir un bal animé par un accordéon musette.

Ce sont l'hiver, chaque année, des concours de balade, de loto, des soirées théâtrales organisées par les enfants.

C'est le club des jeunes et l'équipe de foot ball.

L'habitat.

Les fermes.

Les maisons rurales construites dans la seconde moitié du XVI siècle sont les plus anciennes dont nous ayons conservé la trace sur la commune du Crastet.

L'utilisation de la dénivellation du terrain primait sur l'orientation et toutes les fermes étaient construites sur le même modèle :

- de simples bâtisses trapues et rectangulaires dont le grand axe était parallèle à la ligne de plus grande pente du terrain,
- au niveau bas, l'écurie
- au niveau moyen, deux pièces d'habitation : la salle côté montagne où l'on entrait par la porte côté ou latéralement sur un grand côté grâce à un porron, et une chambre côté vallée.
- au niveau haut, un comble servant de grenier et accessible par la côte montagne.

Les ouvertures étaient petites. La couverture avait déjà été en tuiles canal fabriquées sur place.

Par des ajouts successifs de bâtiments d'exploitation, la maison primitive se libère peu à peu des locaux de service pour être affectée exclusivement à l'habitation. Ceci est d'ailleurs une nécessité, l'exploitation agricole devenant de plus en plus polyvalente.

Les deux grandes périodes de construction se situent dans la seconde moitié du XVII puis au milieu du XIX siècle :

C'est d'abord la grange, accessible de plein pied côté montagne avec l'écurie au partie inférieure permet-
tant l'alimentation du bétail par gravité. L'ancienne écurie devient alors "tina" et abrite les tonneaux de vin.

Ce sont ensuite les bâtiments secondaires : étable pour les chèvres et les moutons, écurie pour les cochons, "calaback" pour abriter les charrues et ranger les outils. On y plaçait également les chaudières pour les cochons. Les constructions sont alors plus rustiques : la couverture est souvent faite de genêts.

Le four à pain, qui donnait auparavant dans la cheminée de la salle est déplacé à l'extérieur.

Tous les bâtiments s'organisent autour d'une cour que l'on est souvent obligé, compte tenu de la dénivelité d'aménager en terrasses pour faciliter l'accès des différents bâtiments. Certaines terrasses, sur tout au XIX siècle, sont construites sur de grandes voûtes plein cintre.

La cour et les terrasses sont grossièrement pavées. Le traditionnel tilleul y est planté. Une source est canalisée pour alimenter un "bache" placé à proximité de l'entrée de l'écurie. L'entrée de la cour, qui est finalement fermée, se fait par un porche avec voûte en pierre ou linteau de bois surmonté d'un petit auvent en tuiles canal.

Entre temps la maison d'habitation s'est elle même agrandie pour abriter la famille de plus en plus nombreuse. Dès la fin du XVIII siècle un pigeonnier apparaît à l'une de ses angles supérieurs.

La ferme arrive ainsi à ses dimensions maximales au milieu du XIX siècle. Elle ne fera après que se maintenir ou se moderniser.

Les hameaux.

Par la jou des héritages et des partages, amplifiés par l'augmentation de la population, les grandes fermes éclatent, de nouvelles constructions viennent s'agglutiner autour des bâtiments d'origine.

Les aînés conservant l'exploitation, les cadets s'installent à côté comme artisans, les "travailleurs de la terre" ou du domaine et leurs descendants s'y fixent eux mêmes.

Ce qui était le berceau d'une seule famille devient un hameau.

C'est ainsi qu'à côté de la ferme primitive se voient aujourd'hui de simples et modestes maisons.

Le village.

A part une ou deux fermes, les maisons du village ne sont à l'origine que des maisons d'artisans : deux pièces de plein pied donnant sur la route, une cave (car chaque artisan avait son coin de vigne) et un gabatas.

Certains de ces artisans regroupés et surélevés jusqu'à 2 à 3 étages, aboutissent aux maisons que nous voyons aujourd'hui.

Il ne faut pas oublier enfin ces petites cabanes de vigneron, à un ou deux niveaux, dispersés au milieu des vignes de Beuten, de Rif de Costa ou de Chasselière.

Les aménagements intérieurs, le mobilier, les ustensiles ménagers.

La cuisine, ou salle, était le centre de la vie familiale.

Le cheminée en était l'âme, elle avait toujours des dimensions importantes : la famille s'y rassemblait autour du feu pendant les veillées. Elle occupait tout un côté de la salle, plus tardivement un coin. Elle était quelquefois même éclairée par une fenêtre. Des placards y étaient souvent aménagés pour faire sécher les bonnets de laine ou ranger les ustensiles.

Le manteau était supporté par une grosse poutre de châtaignier ou par un arc en pierres appareillées. Dans ce cas le chef de voûte était souvent sculpté avec des armes (honneur des Perles) ou avec un nom de propriétaire (honneur des Duranton).

L'âtre était surélevé par rapport au sol de la salle. Au fond une pierre foyer ou une plaque de fonte rayonnait la chaleur. Souvent même elle chauffait le pied voisin du feu par un placard dont on ouvrait les portes.

Le poêle, à proximité de la cheminée, était généralement encastré dans l'embrasure d'une fenêtre. Deux à quatre trous taillés dans une large pierre plate étaient équipés de petites grilles pouvant recevoir les bûches. On y tenait ou chauffait les plats avant de les servir.

L'âtre, ou souillarde, était fréquemment aussi placé dans l'embrasure d'une fenêtre. L'eau s'écoulait de la pierre d'âtre vers l'extérieur par un trou percé dans le mur.

Un escalier de bois ou de pierre menait de la salle au grenier. Il était cloisonné de planches pour éviter les courants d'air. Un trou était réservé dans la porte pour le passage du chat.

Un autre escalier, celui-ci en pierre, descendait à l'étage ou niveau inférieur.

La salle avait généralement un plancher de châtaignier mais était quelquefois aussi dallée de dalles de granit appareillées ou de gros plaques de champs de liès avec un mortier grassier.

Le mobilier de la cuisine était sobre :

- une grande table en noyer ou un pétrin (maio) dont la "couvert" servait de table,
- pour s'asseoir des bancs, une "chaise à bras" pour le maître de maison, un fauteuil-coffre à rot sur lequel se chauffait, dans la cheminée, le grand père et plus tard, vers 1850, quelques chaises pailloés.
- un buffet en "bois châtaignier" ou bois fruitier avec deux portes en partie basse et un vitrail en partie haute.
- une ou deux armoires (coffres) en noyer ou en châtaignier "avec leurs ferrures".
- une horloge avec sa caisse en bois de pin en forme de lyre à partir de la seconde moitié du XIX^e!

Le lit des parents était généralement installé dans la cuisine. Le cheft était en noyer ou en cerisier, le ciel en bois de sapin et tout autour une garniture en "sarge du pays". Sur le matelas une pailleuse, deux linéquis (draps), un "chauf" (traversin) garni de plumes ou de feuilles, une ou deux "casseroles".

D'autres chambres, et en particulier celle sur l'arrière de la cuisine profitant de la chaleur de l'âtre, pouvaient contenir d'autres lits, par exemple ceux des enfants. On y trouvait toujours au moins une "grande table" en noyer ou châtaignier, fermant à deux ou quatre portes "avec leurs barres et leurs serrures". C'est là qu'on rangeait le linge de la famille.

Parmi les ustensiles ménagers il y avait tout d'abord l'équipement de la cheminée : les chenets en fer (les tonniers, avec des poignées en partie supérieure pour recevoir les bouillottes) - une ou deux crémaillères à anneaux - quelquefois une potence mobile pour suspendre les gros chaudrons - deux ou trois triangles (trépiés), la "bouffie", ligne de bois percée en vieux canon de fusil servant à "animar" le feu, et quelquefois le mécanisme à contrepoids d'entraînement de la bêche.

Il y avait ensuite les instruments de cuisine : les poêles à frite à manche long au ceint, la poêle percée pour les châtaignes, les "pots de fer" ou "cuquettes" avec leurs couvercles rangés sur le poêle - les "bœches de fer à rôtir", le "léna-frite", les "cuillères" en fer en bois ou en cuivre.

Les plats, les assiettes, les gobelets, les cruches, les "biches" étaient en "terre cuite", rarement en étain. Les cuillères étaient en étain ou en fer que l'on rangeait dans le ustilier de la cuisine de Saint-Désiré. On s'éclairait à l'huile avec le "cote" accroché à la cheminée ou avec une bougie placée sur un "chandelier à fil de ciré".

Bibliographie. références.

Archives départementales

Archives communales

Archives paroissiales

Archives de la famille Bouvier.

- Florentin Benoit
& Entraubaux
Charles du Bassat Armorial du Vivarais. Privas 1908
Essai sur la noblesse vivaraise. Aubenas 1913
Trois siècles de vie rurale économique et sociale en Haut-Vivarais -
Aubenas 1944
- Pierre Boyon La vie rurale en Vivarais. Valence 1961
Histoire du peuple vivarais. Valence 1966
- Nichel de Chayotte Comment la paroisse d'Arlebasse fut convertie à la foi chrétienne par
Saint Just archevêque de Lyon - Privas 1901
- Pierre Charrié Le folklore du Haut-Vivarais. 1968
- Emile Delarbee Bogas - 1903
- Abbé Filhol Histoire religieuse et civile d'Annonay et du Haut-Vivarais. Annonay 1880
- Charles Foset Le feu sous la cendre. Saint-Félicien 1979
- Nichel Cartot
- Charles Jolivat La Révolution dans l'Ardèche. Largentière 1930
- Auguste Le Sourd Essai sur les Etats du Vivarais. Paris 1926
- Abbé Paissonnet Bouciau-la-roi. Privas 1908
- Albin Pajon Notes historiques sur Tournon - Privas 1908
Les mutiers du Vivarais - Aubenas 1967
Voyage au pays des Boulières. Annonay 1902
Quelques notes sur l'origine des églises du Vivarais - Privas 1891
- Alain Molinier Paroisses et communes de France. Dictionnaire de histoire administrative
et démographique. Ardèche. CNRS 1976
- Samuel Nourgues Le Vivarais et la Vals protestants. Valence 1947
- Robert Roidobard L'église de Vayrinas. Aubenas 1928
Les églises romanes du Vivarais. Almenach vivarais 1935
- J. A. Renard Mémoires historiques sur le Vivarais. Annonay 1873
- Gaston Ront L'annuaire ou codes des siècles. Valence 1963
- Jaen Reigné Histoire du Vivarais. Largentière 1944-1945
La grande peur en Vivarais. Privas 1917
Les Autrichiens dans l'Ardèche. Largentière 1819
La vie économique et les classes sociales en Vivarais au lendemain de
la guerre de cent ans. Aubenas 1986
- Elio Reynier La soie en Vivarais. Largentière 1921
- Roche L'annuaire et ses environs. Privas 1905
- Rogis Tertiary La prière et l'église de Flachville. Revue du Vivarais 1908.

Exposition - Planches photographiques -

Blanches	1	La Préhistoire - l'Antiquité
	2	les Temps modernes - la Féodalité
	3	Les communications, les transports
	4	Boucaux, la roi et son baillage
	5	La seigneurie du Crestat
	6	Le château des Bosc et sa seigneurie
	7	L'église du Crestat
	8	La paroisse, l'église de Montail
	9	Le village de Montail
	10	Les hameaux de la paroisse de Montail
	11	La paroisse du Crestat
	12	Flachavilla, le maître
	13	Evolution du village du Crestat
	14	Le village du Crestat
	15	Le Crestat en 1800
	16	Les Ourantons, Traversier, la lie
	17	La population
	18	L'Instruction
	19	Les arbres fruitiers - la vigne
	20	Les cultures
	21	L'élevage
	22	La syticulturo
	23	La commercialisation des produits agricoles
	24	Les Girouds - chopoutier
	25	Les croix
	26	Les fontaines
	27	L'artisanat textile
	28	Les hameaux du Crestat
	29	Les outages - les côtes
	30	Le commerce de détail
	31	Les métiers du bâtiment, le travail du fer
	32	Les moulins, les ateliers
	33	Activités artisanales, activités de complément
	34	Flachas basses
	35	Flachas hautes, Tinas, Varnos
	36	Le costume
	37	Les aménagements de la ferme
	38	L'équipement de la cuisine
	39	Bouton
	40	Bonnaton, Flourgas, Grammeland, Peyrat
	41	Les cérémonies religieuses
	42	Les pèlerinages
	43	Les distractions, les jeux
	44	La fête du village.

